

# Chaque jour plus proche de vous



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021

[hautespyrenees.fr](http://hautespyrenees.fr)



## SOMMAIRE

<b>06</b>	Les instances
<b>14</b>	Les faits marquants
<b>18</b>	Les grands projets
<b>24</b>	A vos côtés pendant la crise
<b>30</b>	Solidarité
<b>40</b>	Education et Bâtiments
<b>50</b>	Routes et Mobilités
<b>60</b>	Développement Local
<b>78</b>	Ressources et Administration Générale
<b>84</b>	Communication
<b>96</b>	Rapport financier





## L'année 2021 aura été marquée par les incertitudes et les contraintes de la crise sanitaire. Mais face aux tentations d'attentisme et de repli sur soi, le Département a adopté une attitude offensive et de conquête.

Nous avons poursuivi la lutte contre l'épidémie de Covid en mettant du personnel médical à disposition dès le lancement de la première campagne de vaccination. L'accès aux précieuses doses de vaccin a également été l'une de nos priorités. Le Département s'est mobilisé aux côtés de l'ARS (Agence régionale de Santé) pour proposer des solutions de vaccination mobile accessibles dans tout le territoire à l'aide d'un camion médicalisé.

Encore une fois, notre collectivité a rappelé son devoir de solidarité. Le budget voté par l'Assemblée départementale s'est caractérisé par une augmentation des dépenses sociales, en particulier celles du RSA afin d'accompagner les Haut-Pyrénéens touchés de plein fouet par cette crise sanitaire, à Lourdes tout particulièrement.

Mais l'aide sociale ne peut pas soutenir à elle seule ce territoire. C'est pourquoi notre action s'est également traduite par une augmentation des dépenses d'investissement portées en 2021 à 72 millions d'euros. Un montant volontariste et ambitieux qui conforte le Département comme le premier acheteur public des Hautes-Pyrénées. Plus que jamais, nous avons mis tous les moyens dont nous disposons pour soutenir notre tissu économique local et les emplois.

Parmi les chantiers importants, nous avons lancé les travaux de contournement de Soues par la RD8 avec l'objectif de fluidifier et de sécuriser le trafic entre Tarbes et la Haute-Bigorre. La RD 929 entre Lannemezan et Arreau, unique accès à la vallée d'Aure et à l'Espagne, a aussi fait l'objet d'opérations pour supporter une circulation importante.

Nous avons par ailleurs poursuivi notre action dans le secteur de la transition écologique. Le guichet unique Rénov'Occitanie a été mis en place avec la Région pour accompagner les Haut-Pyrénéens dans la rénovation et l'isolation de leur logement. Plusieurs milliers de personnes ont déjà contacté ce service de conseil et de proximité.

Le présent rapport d'activité dresse ainsi le bilan des grandes actions réalisées par notre collectivité pendant cette année 2021 si singulière. Je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble des collaborateurs, agents et élus, qui ont su tenir et œuvrer avec détermination au service de nos concitoyens.

**MICHEL PÉLIEU**  
PRÉSIDENT DU DÉPARTEMENT  
DES HAUTES-PYRÉNÉES



## L'ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE

La nouvelle Assemblée départementale des Hautes-Pyrénées a été élue lors des élections départementales de juin 2021.

Elle se compose de 34 conseillers départementaux élus sur 17 cantons, par binôme homme / femme.

**Michel PÉLIEU** a été réélu Président du Conseil départemental le jeudi 1<sup>er</sup> juillet 2021, jour de la séance d'installation du nouveau Conseil départemental des Hautes-Pyrénées.

Le Conseil départemental règle par ses délibérations les affaires du Département. Il se réunit à l'initiative du Président Michel PÉLIEU, au moins une fois par trimestre ou à la demande du tiers de ses membres et sur un ordre du jour déterminé.

Il fixe les grandes orientations de la politique départementale. Il vote chaque année le budget départemental.

**En 2021, 8 réunions de l'Assemblée départementale ont eu lieu et 43 délibérations y ont été prises.**



# LA COMMISSION PERMANENTE

Après chaque renouvellement, le Conseil départemental procède à la détermination de la composition de la commission permanente et à l'élection de ses membres, et lui délègue une partie de ses attributions. Au Conseil départemental des Hautes-Pyrénées, la commission permanente est composée du Président, de 10 Vice-président(e)s et de 14 autres membres.

**En 2021, 370 délibérations ont été prises au cours des 17 réunions de cette instance.**

## LES MEMBRES DE LA COMMISSION PERMANENTE :

Président :

**Michel PÉLIEU**

---

1<sup>ère</sup> Vice-Présidente (Solidarités sociales, action territoriale et santé) :

**Joëlle ABADIE**

---

2<sup>ème</sup> Vice-Président (Finances, département connecté, prospective) :

**Laurent LAGES**

---

3<sup>ème</sup> Vice-Président (Environnement et ruralité) :

**Bernard VERDIER**

---

4<sup>ème</sup> Vice-Présidente (Tourisme et relations transfrontalières) :

**Maryse BEYRIÉ**

---

5<sup>ème</sup> Vice-Président (Routes et mobilités) :

**Jean BURON**

---

6<sup>ème</sup> Vice-Présidente (Jeunesse, culture, sports et dynamique associative) :

**Nicole DARRIEUTORT**

---

7<sup>ème</sup> Vice-Présidente (Bâtiments départementaux et vie des collèges) :

**Pascale PÉRALDI**

---

8<sup>ème</sup> Vice-Président (Logement, habitat et développement urbain) :

**Thierry LAVIT**

---

9<sup>ème</sup> Vice-Présidente (Ressources humaines) :

**Monique LAMON**

---

10<sup>ème</sup> Vice-Président (Insertion, emploi et économie sociale et solidaire) :

**Frédéric RÉ**

---

**Isabelle LAFOURCADE, Marc BEGORRE, Véronique THIRAUULT, Bernard POUBLAN, Marie PLANE, Louis ARMARY, Andrée DOUBRÈRE, Nicolas DATAS-TAPIE, Virginie SIANI WEMBOU, Frédéric LAVAL, Geneviève QUERTAIMONT, David LARRAZABAL, Laurence ANCIEN, Yannick BOUBÉE.**

Elle se réunit deux fois par mois, à l'initiative de son Président.

Comme pour le Conseil départemental, les délibérations sont acquises à la majorité absolue.

# LES COMMISSIONS SECTORIELLES

Le nombre des commissions et leur périmètre sont librement déterminés par le Conseil départemental après chaque renouvellement. Chaque commission désigne son président et vice-président(e)s. Les commissions émettent des avis consultatifs sur les dossiers proposés. Ces avis sont présentés en séance plénière par un rapporteur désigné en leur sein. Elles sont au nombre de six et chaque élu(e) est membre de deux d'entre elles.

## 1<sup>ÈRE</sup> COMMISSION : SOLIDARITÉS SOCIALES

- Présidente : **Isabelle LAFOURCADE**
- Vice-Présidente : Geneviève QUERTAIMONT
- Vice-Présidente : Andrée DOUBRÈRE

Joëlle ABADIE - Maryse CARRÈRE - Nicole DARRIEUTORT - Geneviève ISSON - Monique LAMON - Frédéric LAVAL - Pascale PÉRALDI - Frédéric RÉ - Virginie SIANI WEMBOU - Andrée SOUQUET

## 2<sup>ÈME</sup> COMMISSION : SOLIDARITÉS TERRITORIALES

- Président : **Marc BÉGORRE**
- Vice-Présidente : Evelyne LABORDE
- Vice-Présidente : Laurence ANCIEN

Maryse BEYRIÉ - Pierre BRAU-NOGUÉ - Maryse CARRÈRE - Nicolas DATAS-TAPIE - Laurent LAGES - Thierry LAVIT - Marie PLANE - Frédéric RÉ - Jean-Michel SÉGNERÉ - Andrée SOUQUET - Bernard VERDIER

## 3<sup>ÈME</sup> COMMISSION : INFRASTRUCTURES, COLLÈGES, MOBILITÉS

- Président : **Louis ARMARY**
- Vice-Président : Stéphane PEYRAS
- Vice-Président : Pierre BRAU-NOGUÉ

Laurence ANCIEN - Maryse BEYRIÉ - Yannick BOUBÉE - Jean BURON - Pascale PÉRALDI - Bernard POUBLAN - Marie-Françoise PRUGENT - Geneviève QUERTAIMONT - Véronique THIRAULT

## 4<sup>ÈME</sup> COMMISSION : JEUNESSE, VIE ASSOCIATIVE ET CADRE DE VIE

- Présidente : **Geneviève ISSON**
- Vice-Présidente : Véronique THIRAULT
- Vice-Président : David LARRAZABAL

Joëlle ABADIE - Louis ARMARY - Gilles CRASPAY - Nicole DARRIEUTORT - Nicolas DATAS-TAPIE - Evelyne LABORDE - Isabelle LAFOURCADE - Thierry LAVIT - Stéphane PEYRAS - Jean-Michel SÉGNERÉ - Virginie SIANI WEMBOU

## 5<sup>ÈME</sup> COMMISSION : FINANCES, RESSOURCES HUMAINES, NUMÉRIQUE

- Président : **Gilles CRASPAY**
- Vice-Président : Yannick BOUBÉE
- Vice-Présidente : Marie-Françoise PRUGENT
- Rapporteur Général du Budget : Frédéric LAVAL

Jean BURON - Andrée DOUBRÈRE - Laurent LAGES - Monique LAMON - David LARRAZABAL - Bernard POUBLAN - Bernard VERDIER

## 6<sup>ÈME</sup> COMMISSION : PROJET DE TERRITOIRE ET PROSPECTIVE

- Président : **Jean-Michel SÉGNERÉ**
- Vice-Présidente : Marie PLANE

Joëlle ABADIE - Marc BÉGORRE - Gilles CRASPAY - Nicole DARRIEUTORT - Geneviève ISSON - Laurent LAGES - David LARRAZABAL





**Michel PÉLIEU**  
Président du Département  
des Hautes-Pyrénées  
Neste-Aure-Louron



**Joëlle ABADIE**  
Vice-présidente  
Solidarités sociales, action territoriale et santé  
La Vallée de l'Arros et des Baïses



**Laurent LAGES**  
Vice-président  
Finances, département connecté,  
prospective  
La Vallée de la Barousse



**Bernard VERDIER**  
Vice-président  
Environnement et ruralité  
Les Côteaux



**Maryse BEYRIÉ**  
Vice-présidente  
Tourisme et relations transfrontalières  
Neste-Aure-Louron



**Jean BURON**  
Vice-président  
Routes et mobilités  
Bordères-sur-l'Échez



**Nicole DARRIEUORT**  
Vice-présidente  
Jeunesse, culture, sports et dynamique  
associative  
La Haute-Bigorre



**Pascale PÉRALDI**  
Vice-présidente  
Bâtiments départementaux et vie des collèges  
La Vallée de la Barousse



**Thierry LAVIT**  
Vice-président  
Logement, habitat et développement urbain  
Lourdes 1



**Monique LAMON**  
Vice-présidente  
Ressources humaines  
Les Côteaux



**Frédéric RÉ**  
Vice-président  
Insertion, emploi et économie sociale  
et solidaire  
Val d'Adour - Rustan - Madiranais



**Isabelle LAFOURCADE**  
Présidente de la commission  
Solidarités sociales  
Vic-en-Bigorre



**Marc BÉGORRE**  
Président de la commission  
Solidarités territoriales  
Ossun



**Louis ARMARY**  
Président de la commission  
Infrastructures, collèges et mobilités  
La Vallée des Gaves



**Geneviève ISSON**  
Présidente de la commission  
Jeunesse, vie associative et cadre  
de vie  
Aureilhan



**Gilles CRASPAY**  
Président de la commission  
Finances, ressources humaines,  
numérique  
Tarbes 2



**Jean-Michel SÉGNERÉ**  
Président de la commission  
Projet de territoire et prospective  
Moyen-Adour



**Bernard POUBLAN**  
Membre de la commission permanente  
Vic-en-Bigorre



**Nicolas DATAS-TAPIE**  
Membre de la commission permanente  
La Vallée de l'Arros et des Baïses



**Yannick BOUBÉE**  
Membre de la commission permanente  
Aureilhan



**Frédéric LAVAL**  
Membre de la commission permanente  
Rapporteur Général du Budget  
Tarbes 1



**David LARRAZABAL**  
Membre de la commission permanente  
Tarbes 3



**Véronique THIRAULT**  
Membre de la commission permanente  
Val d'Adour - Rustan - Madiranais



**Marie PLANE**  
Membre de la commission permanente  
Lourdes 2



**Andrée DOUBRÈRE**  
Membre de la commission permanente  
Tarbes 2



**Laurence ANCIEN**  
Membre de la commission permanente  
Tarbes 3



**Virginie SIANI WEMBOU**  
Membre de la commission permanente  
Tarbes 1



**Geneviève QUERTAIMONT**  
Membre de la commission permanente  
Moyen-Adour



**Andrée SOUQUET**  
Bordères-sur-l'Échez



**Pierre BRAU-NOGUÉ**  
La Haute-Bigorre



**Evelyne LABORDE**  
Lourdes 1



**Stéphane PEYRAS**  
Lourdes 2



**Marie-Françoise PRUGENT**  
Ossun

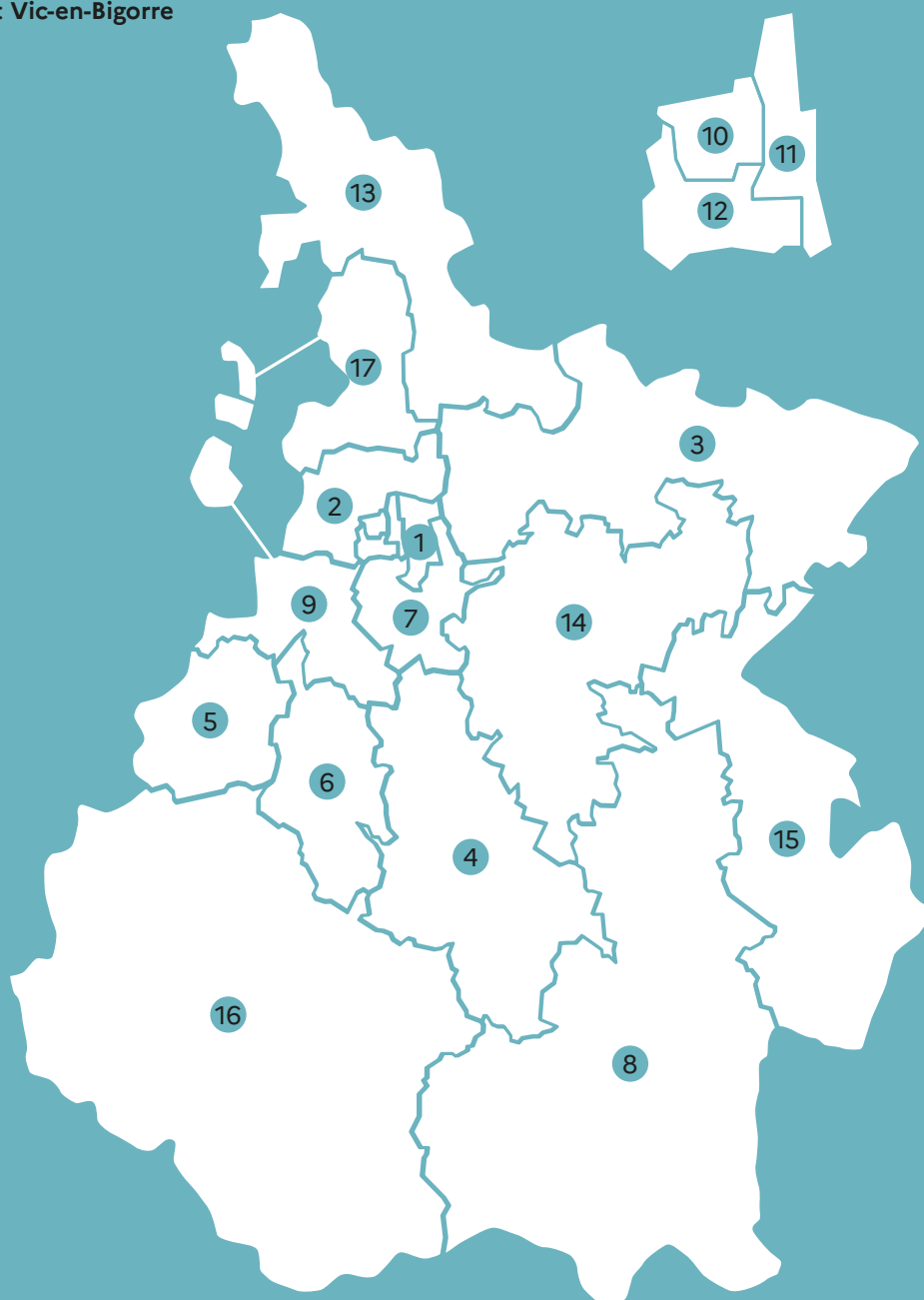


**Maryse CARRÈRE**  
La Vallée des Gaves

## LES CANTONS

- canton n° 1 : **Aureilhan**
- canton n° 2 : **Bordères-sur-l'Échez**
- canton n° 3 : **Les Côteaux**
- canton n° 4 : **La Haute-Bigorre**
- canton n° 5 : **Lourdes 1**
- canton n° 6 : **Lourdes 2**
- canton n° 7 : **Moyen Adour**
- canton n° 8 : **Neste, Aure et Louron**
- canton n° 9 : **Ossun**
- canton n° 10 : **Tarbes 1**
- canton n° 11 : **Tarbes 2**
- canton n° 12 : **Tarbes 3**
- canton n° 13 : **Val d'Adour-Rustan-Madiranais**
- canton n° 14 : **La Vallée de l'Arros et des Baïses**
- canton n° 15 : **La Vallée de la Barousse**
- canton n° 16 : **La Vallée des Gaves**
- canton n° 17 : **Vic-en-Bigorre**

17 cantons  
34 élus  
1 binôme Homme/Femme  
par canton



# LA POPULATION

**229 567**

HABITANTS DÉPARTEMENT  
(INSEE 2019)



**1 habitant sur 5**

A MOINS DE 20 ANS

**1 habitant sur 4**

A PLUS DE 60 ANS



**51 H/KM<sup>2</sup>**

DENSITÉ DE POPULATION

**469**

COMMUNES

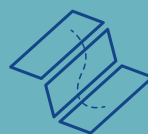
**8**

COMMUNAUTÉS DE COMMUNES



**1**

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION



**4 464 KM<sup>2</sup>**

SUPERFICIE TOTALE DU DÉPARTEMENT





## En 2021, la crise sanitaire ne nous aura pas laissé beaucoup de répit.

Notre capacité d'adaptation s'est traduite par notre participation active à la campagne de vaccination.

Dans tous nos domaines de compétences, la dynamique d'investissement ou d'animation a été maintenue : l'amélioration du réseau routier (RD8), la poursuite de la rénovation du patrimoine immobilier (bâtiment social de la Place Ferré), le déploiement des infrastructures numériques confirment notre réputation de collectivité qui investit.

Cet effort s'accompagne de la préoccupation de maintien d'une politique sociale de proximité orientée vers le retour à l'emploi.

Plus que jamais l'attractivité des Hautes-Pyrénées est le moteur de notre engagement au quotidien.

**CHANTAL BAYET**  
DIRECTRICE GÉNÉRALE DES SERVICES



# FAITS MARQUANTS 2021



Renov' Occitanie  
P. 20



Un département connecté !  
P. 21



GECT  
Pirineos - Pyrénées  
P. 22



Gestion de la  
crise sanitaire  
P. 27



Territoire :  
accueil social  
inconditionnel  
P. 37



Plateforme  
Ha-Py actifs  
P. 38





Internat  
d'excellence  
dans les collèges  
P. 42



Travaux  
Place Ferré  
P. 47



Lancement  
des travaux  
RD8  
P. 52



Rénovation  
du pont  
d'Esbareich  
P. 53



Exposition :  
Bêtes curieuses  
P. 71



L'Offrande  
Musicale  
P. 72



RÉTRO 2021



LES AGENTS  
DU DÉPARTEMENT











# LES GRANDS PROJETS

# Le guichet unique de la rénovation énergétique

Rénov'Occitanie Hautes-Pyrénées

Le secteur résidentiel est le 1<sup>er</sup> poste des consommations énergétiques des Hautes-Pyrénées. Aussi, le Département et ses partenaires ont décidé de renforcer l'accompagnement des ménages pour la rénovation énergétique des logements par la mise en place depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021 du guichet Rénov'Occitanie Hautes-Pyrénées.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, les conseillers du guichet Rénov' Occitanie Hautes-Pyrénées interviennent sur le territoire pour 2 missions principales :

- Sensibiliser et accompagner les ménages pour la rénovation énergétique des logements ;
- Mobiliser les acteurs locaux, notamment les professionnels du bâtiment, afin d'amplifier le volume et la performance énergétique des travaux réalisés.

Ce service entièrement gratuit s'adresse à tous les habitants des intercommunalités du département qui peuvent le contacter par téléphone ou formulaire dédié.

Il accueille les demandes des particuliers, sans conditions de revenus, dans leurs projets de rénovation thermique en mobilisant le réseau d'acteurs présent sur le territoire.

Le guichet Rénov' Occitanie simplifie considérablement les démarches des particuliers en leur proposant un conseil technique sur les travaux à réaliser tout en les informant des dispositifs d'aides financières existants.

Ce service public s'articule et complète les OPAH (Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat) qui accompagnent les ménages les plus modestes.

Fin 2021, une action collective de sensibilisation a été mise en œuvre par l'organisation de 9 soirées de la rénovation énergétique s'appuyant sur un outil d'animation basé sur les principes de la thermographie.

Les partenaires financeurs :

- **Le Département des Hautes-Pyrénées ;**
- **Le programme national SARE (Service d'accompagnement à la rénovation énergétique du Ministère de la Transition écologique) ;**
- **La Région Occitanie ;**
- **La Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées et les 8 Communautés de Communes.**



## CHIFFRES CLÉS :

Conseils simples :

**2 975**

Rendez-vous pour conseil personnalisé :

**360**

**76 %**

des résidences principales ont été construites avant 2014 = fort potentiel d'opportunités pour des travaux de rénovation énergétique.

n° d'appel : 05 31 74 36 65





# Un département connecté !

Très Haut Débit

L'opérateur Orange, l'État et le Département ont signé un accord pour le déploiement du Très Haut Débit dans les Hautes-Pyrénées. Cet accord sur-mesure et unique en France entérine l'objectif commun de la collectivité et de l'entreprise : 100 % de Très Haut Débit à horizon 2024 et sans impact sur les finances départementales. L'année 2021 a permis de conforter les objectifs et le calendrier de déploiement de la fibre optique pour les particuliers.



En effet, l'année passée a permis à Orange de déployer plus de 23 000 prises et porter à 420 le nombre de communes déjà impactées par ce chantier structurant pour notre département. Ce projet considérable d'équipement du territoire se réalise sans intervention financière de la collectivité et a de très fortes incidences sur l'attractivité des Hautes-Pyrénées.

En parallèle, la collaboration étroite entre Orange et la Régie HPHD a permis de poursuivre le programme de résorption des zones mal

desservies par la technologie ADSL. Une deuxième tranche de travaux d'opticalisation des nœuds de raccordements bas débit a été mise en œuvre permettant ainsi à plusieurs centaines de foyers d'attendre plus sereinement l'arrivée du très haut débit par fibre optique.

La stratégie d'aménagement numérique de notre territoire se matérialise aussi par l'intervention active du Département dans le programme « NewDeal » de desserte en téléphonie mobile en collaboration

avec la Préfecture. Ce sont maintenant 27 sites qui sont concernés par ce programme dont 9 qui ont été inscrits au titre de l'année 2021. Par ailleurs, la Régie Hautes-Pyrénées Haut Débit a intégré dans son réseau 3 sites de diffusion de la TNT rendant ainsi plus homogène les opérations de maintenance de cette activité de diffusion de la télévision.

CHIFFRE CLÉ :

**420**  
communes raccordées

# La création d'un budget transfrontalier

## GECT Pirineos-Pyrénées

Les membres du GECT Pirineos-Pyrénées (Communauté d'Aragon, CD65, CD64, Diputacion de Huesca), ont voté, pour la première fois depuis sa création en 2020, un budget afin de développer des projets transfrontaliers et assurer les liaisons du tunnel d'Aragouet-Bielsa et du col du Pourtalet.



Lors de l'Assemblée du Groupement Européen de Coopération Territorial (GECT) du 3 mars 2021, sous la présidence de Michel Pélieu, les membres français et espagnols ont voté un budget commun de 1 942 636 €.

Pour cette première année de démarrage, une enveloppe de 140 000 € a été attribuée aux vice-présidences afin de mener des projets transfrontaliers dans les quatre domaines de compétence du GECT :

- **INFRASTRUCTURES TRANSFRONTALIÈRES ET MOBILITÉS** : Promotion et développement de l'espace pyrénéen et de ses piémonts en intégrant la gestion durable de des infrastructures transfrontalières ;

- **TOURISME** : Promotion des Pyrénées centrales comme destination touristique internationale ;

- **TERRITORIAL** : Engagement pour le développement des territoires de montagne en cohérence avec les enjeux actuels : maintien

de la population, culture, artisanat, agroalimentaire et circuits courts de distribution, etc. ;

- **INNOVATION ET TRANSITION** : Fédérer et associer les collectivités locales, les associations, les partenaires économiques et sociaux en soutenant et en encourageant les projets de coopération et de développement du territoire en cohérence avec les enjeux de transitions écologiques, énergétiques, agricoles ou numériques.

CHIFFRES CLÉS :

**1 942 636 €**

budget GECT

**331 944 €**

participation du Département des Hautes-Pyrénées

# La Promotion touristique des Pyrénées à l'international

## Pyrénées Road Trip

Dans le cadre de la vice-présidence tourisme du GECT Pirineos-Pyrénées, les membres français et espagnols se sont accordés sur une feuille de route à court et moyen terme qui consiste à conforter le Pyrénées Trip comme outil pour développer l'image, la notoriété et la fréquentation d'un territoire commun.

Il s'agit de mettre en place une action du GECT immédiate, visible et dans le cadre de la sortie de crise. L'offre du Pyrénées Trip s'étend à de nouveaux voyages transfrontaliers accessibles à tous.

Le projet Road Trip est un projet européen, piloté par HPTE, qui consiste à créer une offre de tourisme itinérant multithématique basée sur les qualités intrinsèques du territoire :

- **Itinéraires emblématiques** reliant des sites du territoire transfrontalier. Ces itinéraires seront porteurs d'image et de notoriété pour le territoire, ils en seront la « vitrine ».
- **Boucles de découverte** reliées aux itinéraires phares. Ces boucles permettront de connecter les sites phares

à une offre plus locale et moins connue de chaque territoire

L'originalité et la force de ce projet, porté par HPTE, est de travailler sur les 3 leviers de l'attractivité :

- **L'image** : les actions de communication sont prévues en direction du grand public et des journalistes pour permettre à la destination d'être davantage connue et mieux perçue.
- **La mise en marché** : le projet prévoit d'aller au-delà du simple tracé des itinéraires pour monter les séjours packagés qui pourront être directement achetés « clés en main » par les clients pour transformer l'attraction en trafic et création de richesses.

- **Le développement d'une offre de qualité** : le projet prévoit des actions de formation et d'animation auprès des acteurs du tourisme local afin de garantir la qualité et l'absence de ruptures dans l'enchaînement de l'accueil touristique.

Les deux boucles transfrontalières proposées sont :

- **Sur les chemins du vertige** : Des routes panoramiques, des falaises vertigineuses, des sentiers aériens, des passerelles suspendues, des canyons profonds, des cirques grandioses, un lac de montagne aux allures de fjord... tout ce que les Pyrénées offrent de plus spectaculaires a été sélectionné afin de vivre une expérience émotionnelle unique.
- **Les Pyrénées en off** : Il s'agit de faire connaître les endroits plus intimes et méconnus des Pyrénées.



CHIFFRE CLÉ :

**60 000 €**

attribués à HPTE afin de mettre en œuvre ce projet dans le cadre de la vice-présidence « Tourisme ».







# A VOS CÔTÉS PENDANT LA CRISE





# A vos côtés pendant la crise

## Crise sanitaire du Covid-19

Le Département des Hautes-Pyrénées s'est mobilisé pour la vaccination contre la Covid-19.

Dès le début de la campagne de vaccination en janvier 2021 et tout au long de l'année, le Département en lien avec l'Agence Régionale de Santé s'est mobilisé pour la campagne de vaccination.

Ainsi, sur le 1<sup>er</sup> trimestre 2021, les professionnels de santé (médecins, infirmières, puéricultrices, sages-femmes) de l'ensemble des services de la DSD ont été sollicités pour intervenir dans la campagne de vaccination sur les sites de l'Ayguerote et du Parc des Expositions.

D'autre part, le service « Actions de santé » avec l'appui de professionnels de la PMI a proposé sur 8 demi-journées des séances de vaccination tout public (1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> dose) ainsi que des séances destinées

aux professionnels du Département concernés par l'obligation vaccinale.

L'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) a mobilisé ses services pour la gestion des autorisations et des prises de rendez-vous concernant la vaccination des adolescents.

### CHIFFRES CLÉS :

#### **7 agents**

(2 médecins et 3 infirmières) mis à disposition auprès du Centre Hospitalier de Bigorre pendant 3 mois, 6 jours par semaine ;  
2 agents administratifs.

#### **365**

doses de vaccin réalisés au centre de vaccination éphémère du service « Actions de santé » lors de l'organisation des rendez-vous pour la première campagne de vaccination.



# Garantir la continuité des services

## Administration générale

Depuis mars 2020 et tout au long de l'évolution de la situation sanitaire, la collectivité a été contrainte de poursuivre ses efforts pour structurer la continuité du service public durant l'année 2021.

De nombreux événements liés aux dispositions gouvernementales de reconfinement et de déconfinement sont intervenus. Les conditions de fonctionnement de l'administration ont dû être régulièrement aménagées pour protéger la santé des agents et des usagers.

Dans les faits marquants, on relève notamment :

- Les ajustements des Plans de Continuité de l'Activité (PCA) ;
- La contribution des services départementaux à la campagne vaccinale de l'ARS par la mise à disposition de personnels et de moyens que ce soit pour les actes médicaux ou pour la participation active à la gestion des plateformes d'appel ;
- La participation active aux dispositifs de vaccination itinérants sur le territoire en lien avec l'ARS et la Région ;
- La mobilisation de renforts de personnel afin d'assurer la continuité des services notamment pour la restauration dans les collèges en créant 10 postes Parcours Emplois Compétences.

## Solidarité départementale

Forts des enseignements tirés de la gestion de la crise de 2020, le Département a garanti l'ouverture des services aux publics sur tous les sites de la DSD, en faisant preuve d'adaptation et de souplesse au regard des mesures gouvernementales.

**Les professionnels** ont conduit l'essentiel de leurs missions sur site afin d'assurer un accueil social inconditionnel, l'accès aux droits et un accompagnement de proximité des publics. Les agents ont intégré de nouvelles formes de pratiques professionnelles (visio conférences, etc.) permettant le maintien des suivis sociaux, éducatifs et médico-sociaux, le travail d'équipe et le partenariat. De la même manière, les assistants familiaux ont la continuité de l'accueil des enfants placés

Dans certains cas, l'isolement a aggravé l'état psychologique de personnes qui ont pu évoquer des difficultés à se projeter dans l'avenir.

Dans d'autres cas, le huis clos familial a accentué les problématiques éducatives. La prise en compte de toutes ces situations s'est traduite par un niveau d'activité aussi soutenu qu'en 2020, voire en augmentation :

- **Nombre d'accueils physiques en MDS et MDA = 2 327 / mois**



- **+ 13 % de personnes accompagnées entre 2019 et 2021**
- **+ 14 % de mesures de protection judiciaire avec placement**

Le travail social a été mené en continu depuis le début de la crise sanitaire. Les professionnels ont été confrontés à une complexification des situations de pauvreté. Pour répondre aux besoins, les actions partenariales ont contribué à soutenir les publics dans leur projet de vie donnant ainsi à la démarche Solid'Action 65 toute sa vocation fédératrice, solidaire et territoriale.

## Education : les collèges

Le Département a été particulièrement présent pour assurer la continuité de service dans les établissements scolaires. Responsable de l'accueil, de l'entretien et de la restauration dans les collèges, **le Département a été attentif à la mise en application des protocoles sanitaires, en**

**dotant son personnel en équipements de protection.**

De plus, la collectivité s'est attaché à remplacer les personnels touchés par la Covid-19 et a renforcé les équipes.

**En complément des 160 agents titulaires dans les collèges, 25 personnes en PEC (Parcours Emploi Compétences) viennent compléter les équipes.**

Les services de restauration ont donc pu être assurés dans le plus grand respect du protocole sanitaire.

### Développement local

En dépit de la crise sanitaire, la continuité des services a été maintenue au cours de l'année 2021. Toutes les demandes de subventions ont été instruites et les calendriers ont été adaptés afin de contribuer à l'effort collectif de relance économique. Deux sessions de programmation des appels à projets « développement territorial » et « dynamisation des communes urbaines » ont notamment permis de

soutenir l'ensemble des projets structurants au niveau local. Les enveloppes dédiées au développement local (FAR, AAP), en investissement, ont été renforcées pour soutenir la relance.

**La Médiathèque départementale a continué à accueillir ses partenaires sur rendez-vous.**

Les navettes ou tournées en bibliobus ont été poursuivies dans le respect des consignes sanitaires, afin de répondre aux besoins des bibliothèques du réseau (collections, outils d'animation...).

**Les Archives départementales sont aussi restées ouvertes au public sur rendez-vous dans le cadre des activités de recherche.** Un protocole spécifique a été mis en place en septembre 2021 afin d'assurer la continuité du service conformément aux mesures barrières (réservation, accueil de 6 lecteurs maximum, commande des documents, respect des gestes barrières, etc.)

La programmation culturelle à **l'abbaye de l'Escaladieu** a permis aux visiteurs de retrouver les spectacles vivants au cours de la saison estivale et de voir l'exposition « Bêtes curieuses » après une période de fermeture.











# SOLIDARITÉ



# Favoriser la vie familiale

Schéma Départemental de Service aux Familles (SDSF) (2022-2026)

Le SDFS est signé par l'État, la CAF et le Département.

## Un Schéma Départemental de Services aux Familles : qu'est-ce que c'est ?

Elaboré pour 5 ans, ce schéma prévoit des services ou des actions visant à répondre aux besoins des familles et à favoriser le déroulement harmonieux de la vie familiale. Depuis la grossesse jusqu'aux 25 ans de l'enfant, ces services comprennent notamment les modes d'accueil du jeune enfant et les services de soutien à la parentalité.

L'évaluation du précédent schéma, ainsi que l'élaboration de celui-ci ont été co-pilotées par la CAF et le Département.

## Le SDFS en 3 points :

### • Une démarche participative du début à la fin !

L'expression des habitants, des familles, des élus et des partenaires a largement été recherchée.

Un schéma de services aux familles est l'affaire de tous sur un territoire.

La réussite passe par la coopération de chacun.

### • Une ambition partagée.

Le pilotage départemental est co-présidé par l'Etat, le Département et la Caisse d'allocation familiale. Il s'agit d'organiser et de réaliser le déploiement des actions du schéma sur chacun des territoires.

### • Des orientations stratégiques.

- « Aller vers » les différents publics et mieux répondre à leurs attentes ;
- Favoriser le développement d'une offre de services territorialement équilibrée, accessible et adaptée aux besoins ;
- Inscrire le développement de l'offre de services aux familles de manière systématique et volontariste, dans une logique de parcours ;
- Favoriser l'accès à la santé, en particulier pour les jeunes.

## CHIFFRES CLÉS :

Enquête auprès des familles allocataires CAF et MSA :

**10 000**

questionnaires envoyés en 2020 ;

**10**

ateliers participatifs auprès des professionnels du secteur, des élus locaux et des associations ;

**270**

participants aux ateliers entre 2020 et 2021.





# Garantir à chaque enfant les mêmes chances et les mêmes droits

Stratégie de prévention et de protection de l'enfance 2021 - 2022

Le Département des Hautes-Pyrénées, l'Etat et l'Agence Régionale de Santé (ARS) Occitanie ont signé en octobre 2021 le contrat départemental de prévention et de protection de l'enfance 2021 - 2022.



L'objectif est de réaliser des actions concrètes afin de renforcer la prévention santé de tous les enfants, d'améliorer la situation des enfants protégés et d'assurer une meilleure articulation des réponses sur notre territoire. Ainsi, après concertation avec les services de l'État et de l'ARS, **16 actions ont été arrêtées** et déployées en 2021 / 2022.

## 6 actions en faveur de la petite enfance dans le cadre de la PMI :

- Atteindre en 2022 un taux de couverture par la PMI d'au moins 20 % des entretiens précoces ;
- Augmenter le nombre de bilans de santé en école maternelle réalisés par la PMI ;

- Doubler le nombre de visites à domicile pré et postnatales réalisées par les sages-femmes de PMI vis-à-vis des familles vulnérables ;
- Assurer un taux de couverture de 15 % en direction des enfants pour l'intervention à domicile d'infirmières puéricultrices de la PMI en particulier jusqu'aux 2 ans ;
- Consultations infantiles en PMI : assurer un taux de couverture d'au moins 20 % des enfants ;
- Soutenir les actions innovantes en PMI en matière de santé publique.

## 9 actions dans le cadre de la protection de l'enfance :

- Renforcer les moyens, les ressources et la pluridisciplinarité des Cellules de Recueil d'Informations Préoccupantes (CRIPS) (délai maximal de 3 mois par évaluation) ;
- Systématiser et renforcer les protocoles « Informations préoccupantes » ;
- Systématiser un volet « maîtrise des risques » et contrôle des établissements et services ;
- Systématiser la participation des enfants et des jeunes aux Observatoires Départementaux de Protection de l'Enfance

- (ODPE) ;
- Renforcer les ODPE ;
- Renforcer les actions des Techniciens en Interventions Sociales et Familiales (TISF) ;
- Soutenir les parents d'enfants en situation de handicap ;
- Diversifier l'offre en matière de protection de l'enfance à domicile ;
- Développer le parrainage et le soutien scolaire.

## 1 action dans le cadre de la collaboration ASE / MDPH :

- Garantir l'accompagnement de tous les enfants protégés en situation de handicap.

## CHIFFRES CLÉS :

**16** actions déployées dans le cadre de la stratégie Protection de l'Enfance ;

**826 214 €**

Contribution engagée par l'Etat dans le cadre de la convention.



# Permettre à chaque enfant l'accès à un accueil péri et extrascolaire

**Maison Départementale pour l'Autonomie (MDA)**

Les parents d'enfants en situation de handicap rencontrent des difficultés à accéder à l'offre d'accueil péri et extrascolaire. Les facteurs sont multiples : manque d'information pour les parents, manque de formation des équipes accueillantes, accueil de l'enfant en situation de handicap, etc.

La Caisse d'Allocation Familiale a impulsé un travail en collaboration avec la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale, la Mutualité Sociale Agricole, l'Agence Régionale de Santé et le Département des Hautes-Pyrénées (Maison Départementale de l'Autonomie et Direction Enfance Famille) pour la mise en place d'un Pôle d'Appui Ressources Handicap (PARH).

Ce Pôle a pour mission de répondre à l'objectif d'inclusion des enfants en situation de handicap dans l'offre de loisirs, en structure petite enfance et en accueil péri et extrascolaire.

Les FRANCAS65 ont été retenus pour porter le PARH et répondront :

- Aux besoins des parents et de leurs enfants en situation de handicap (ou en cours de diagnostic) ;

- Aux besoins des professionnels et structures en charge de l'accueil de ces enfants.

Le PARH sera une structure souple et mobile sur l'ensemble du territoire.

# Personnes âgées ou en situation de handicap : un paiement des prestations simplifié

Maison Départementale pour l'Autonomie (MDA)

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, le Département a mis en place un mode de paiement simplifié des prestations d'aide sociale aux personnes âgées ou aux personnes en situation de handicap. Désormais, l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA), la Prestation de Compensation du Handicap (PCH) ou les services ménagers sont versés directement aux Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD).



En 2021, le Département des Hautes-Pyrénées a choisi de remplacer le CESU préfinancé (appelé Chèque Solidarité Hautes-Pyrénées) par un système de paiement direct aux services prestataires pour le versement des allocations d'aide aux personnes âgées ou en situation de handicap.

Dans un souci de simplification, ce nouveau mode de paiement a été permis par l'acquisition d'une plateforme de télétransmission qui automatise les échanges d'informations et les données de facturation entre les

services d'aide à domicile et le Département.

Concrètement, le bénéficiaire n'a plus à attendre la réception de son chéquier CESU pour payer les interventions prévues dans son plan d'aide : il règle seulement son éventuel reste à charge, en cas de participation au titre de ses revenus ou d'heures réalisées au-delà du plan d'aide. Le service d'aide à domicile facture directement au Département les heures réalisées au titre de l'APA, de la PCH ou des services ménagers.

Par ailleurs, ce nouveau système de télétransmission a permis d'améliorer le fonctionnement des prestations délivrées par le Département en :

- Simplifiant la communication avec ces structures par la dématérialisation des échanges ;
- Contrôlant l'effectivité des interventions réalisées chez les personnes âgées ou en situation de handicap ;
- Améliorant le suivi des prestations en les ajustant au plus près des besoins réels de

la personne ;

- Sécurisant la facturation avec les structures d'aide chargées de réaliser ces prestations ;
- Assurant un meilleur pilotage des SAAD par une connaissance fine de leur activité.

CHIFFRES CLÉS :

**22**  
SAAD concernés ;

**5 260**  
bénéficiaires actifs ;

**110 000**  
heures réalisées tous les mois.



# L'habitat inclusif : partager son « chez soi »

Maison Départementale pour l'Autonomie (MDA)

L'habitat inclusif est une nouvelle forme de logement permettant aux personnes de vivre dans un environnement à taille humaine, en petit collectif et en profitant des services de proximité. Cet habitat accompagné, partagé et inséré à la vie sociale permet de prévenir l'isolement social et préserver ses potentiels physiques et intellectuels.

La Conférence des Financeurs de l'Habitat Inclusif, installée en juin 2020, est présidée par le Département et vice-présidée par l'ARS. Elle réunit les acteurs de la prévention, l'ANAH et l'ensemble des EPCI du territoire. Cette conférence est chargée de construire un programme coordonné de l'habitat inclusif. Elle donne un avis sur l'attribution du forfait animation de la vie sociale permettant la construction et l'animation du projet de vie partagée.

Un premier état des lieux des habitats partagés sur l'ensemble du département a recensé près de 40 habitats groupés et près de 15 projets en réflexion. L'objectif est d'accompagner les porteurs de projets dans une optique inclusive.

En 2021, suite à un appel à candidatures, 13 projets ont été présentés à la conférence des financeurs de l'habitat inclusif pour solliciter le forfait animation et les crédits pour la conception. Un avis favorable pour l'octroi de crédits pour la conception a été rendu pour 6 projets et 3 projets pour le forfait animation.

Dès 2022, l'Aide à la Vie Partagée remplacera le forfait animation. Cette aide, versée par la CNSA au Département,

sera attribuée directement pour chaque habitant et pourra aller jusqu'à 10 000 € par an par personne.

Pour engager les travaux sur l'Aide à la Vie Partagée, il est nécessaire de poursuivre et affiner le travail d'état des lieux des nouvelles formes d'habitat dans le département pour identifier les logements qui pourront prétendre à cette aide.

CHIFFRES CLÉS :

**40** habitats intermédiaires recensés dans les Hautes-Pyrénées ;

**15** projets d'habitats en cours.



# Un accueil intégré territorial pour un accès aux droits pour tous

Direction des Territoires

**Le schéma des Services à la population contractualisé pose la nécessité de mutualiser et de rendre lisible nos accueils. L'accueil social inconditionnel de proximité doit s'articuler sur les territoires avec les partenaires pour répondre à ce besoin.**

Le contexte de crise a renforcé le constat de difficultés d'accès aux droits pour les habitants et notamment les plus fragiles, et ce malgré le développement des démarches en ligne. Il est essentiel d'accompagner les habitants dans leurs démarches pour accéder aux services et à leurs droits, de faire évoluer les modalités d'accueil éclatées.

L'accueil social inconditionnel de proximité se pense de façon intégrée sur les territoires.

Il s'articule avec les Maisons France Services qui sont des accueils généralistes. Les Maisons Départementales de Solidarité (MDS) deviennent des accueils complémentaires.

Le Département a souhaité de façon volontariste s'engager aux côtés de l'Etat, des EPCI et des partenaires dans cette démarche d'accueil.

Les partenaires développent des outils pour mieux se connaître et optimiser l'accueil.

Sept points d'accueil sociaux inconditionnels ont été mis en place sur le territoire.

Une expérimentation est menée sur le quartier de Laubadère avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF). Ce projet passe par une véritable mutualisation d'un espace d'accueil social pensé à l'échelle du quartier en lien avec les partenaires présents : France Services, La Poste, Les Petits Débrouillards et le GIP politique de la ville.

Ce travail partenarial permet de mutualiser des points d'accueil ainsi que des outils pour apporter des réponses plus efficaces.

CHIFFRES CLÉS :

**17**

Maisons France Services ;

**7**

points d'accueil social inconditionnel de proximité ;

**25**

conseillers numériques ;

**55 809**

personnes accompagnées par les MDS en 2021.



# Ha-Py actifs : le réflexe emploi

Direction Insertion et Territoires

Fort de sa politique emploi, le Département a développé en 2021 sa plateforme numérique, Ha-Py actifs, auprès des employeurs et des bénéficiaires du RSA du territoire afin de mettre en relation l'offre et la demande d'emploi.

1 100 bénéficiaires du RSA ont ainsi pu créer leur espace sur [hapyactifs.fr](http://hapyactifs.fr). Accompagnés par les services de la DSD en entretien individuel ou en ateliers collectifs, 1 300 Curriculum Vitae (CV) ont été réalisés et déposés sur la plateforme. Un bénéficiaire peut déposer plusieurs cv adaptés à ses compétences et projets professionnels.

Un système d'algorithme détecte les correspondances entre les candidats et les besoins des employeurs. La mise en relation numérique se complète par le travail au quotidien des conseillers emploi Ha-Py actifs et des référents RSA qui mettent en lumière d'autres leviers, tels que la motivation et le dynamisme des candidats.

Depuis le second semestre 2021, une cinquantaine d'employeurs ont fait appel au service Ha-Py actifs et ont déposé près de 200 postes à pourvoir.

La « relation entreprise » se bâtit. Pour être gage de qualité et fidéliser les employeurs, le déploiement se construit autour de rencontres de terrain vers les acteurs du territoire (collectivités territoriales, fédérations d'entreprises, têtes de réseaux, organismes consulaires...).

CHIFFRES CLÉS :

**1 100**

bénéficiaires du RSA inscrits sur Ha-Py actifs ;

**1 300**

CV en ligne ;

**200**

postes proposés.







# Vous êtes allocataire du RSA ?



## Ha-Py **actifs** le reflexe emploi

Déposer votre CV  
Consulter les offres d'emploi :

**[hapyactifs.fr](http://hapyactifs.fr)**

Besoin d'aide pour utiliser  
la plateforme hapyactifs.fr ?

**0 531 743 743**

**[hapyactifs@ha-py.fr](mailto:hapyactifs@ha-py.fr)**



Plus  
d'infos >>











# ÉDUCATION & BÂTIMENTS



# Vivre sa scolarité autrement

## Internat d'excellence dans les collèges

Créé par le Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports, le label « Internat d'Excellence » permet d'identifier et de reconnaître les internats qui s'inscrivent dans une dynamique de projet. 3 internats ont obtenu ce label en 2021 dans les Hautes-Pyrénées.

Les principaux critères d'obtention du label « Internat d'Excellence » sont les suivants :

- Un ancrage territorial affirmé ;
- Un projet éducatif et pédagogique renforcé ;
- Des conditions et des modalités d'hébergement attractives et sécurisantes.

**Dans les internats d'excellence, toutes les conditions sont réunies pour que les jeunes puissent réussir scolairement, s'épanouir collectivement et préparer au mieux leur avenir.**

**En plus des cours, les internes bénéficient d'un accompagnement pédagogique personnalisé : révision des cours, accompagnement du travail personnel. Leur sont également proposées des activités sportives et culturelles à vivre collectivement.**

L'internat s'adresse à tous les collégiens motivés qui souhaitent changer de cadre de vie pour réussir leurs études, construire leur projet professionnel, et développer leur sens de la vie en communauté.

Ces internats peuvent également répondre à des difficultés particulières rencontrées par des élèves qui ne bénéficient pas d'un environnement favorable pour réussir leurs études. Ces difficultés peuvent être sociales, économiques ou familiales.

A ce titre, l'internat du collège Beaulieu de Saint-Laurent-de-Neste a obtenu ce label « Internat d'Excellence », ainsi que celui de la cité scolaire René Billères à Argelès-Gazost et l'internat commun au collège Gaston Fébus / Lycée Michelet à Lannemezan.

A Saint-Laurent-de-Neste, un partenariat depuis plus de 10 ans avec la Mairie de Toulouse permet un accueil optimal sur le site du centre de vacances à proximité immédiate du collège. Le Département participe financièrement au fonctionnement de la structure d'accueil. Les élus départementaux ont fait le choix de soutenir le projet de Saint-Laurent-de-Neste pour atteindre le nombre d'internes maximum tout en offrant de bonnes conditions d'accueil sur le site du collège. Une opération d'extension et d'amélioration de la demi-pension sera réalisée en 2022-2023.





# Veiller à la Qualité de l'Air Intérieur (QAI)

## Collèges

---

Le Département est concerné – au titre de ses collèges – par la réglementation relative à la surveillance de la qualité de l'air intérieur. Celle-ci impose aux maîtres d'ouvrage d'avoir effectué avant le 1<sup>er</sup> janvier 2020 (pour les collèges), une campagne de mesure des polluants pouvant se trouver dans l'air. Ces polluants peuvent venir de défauts d'aération, d'émanation de matériaux et de mobiliers, de produits d'entretien, etc.

Ainsi, la collectivité a décidé de faire établir un relevé des moyens d'aération complété par un principe d'auto-évaluation. Cette méthode participative a permis d'inclure directement les collèges dans la démarche de sensibilisation, par la mobilisation des agents de maintenance formés au préalable au contrôle des moyens d'aération et par le corps enseignant et administratif qui ont dû remplir les différentes fiches des grilles d'autodiagnostic.

Pour cela, ils ont été

accompagnés par la Direction des Bâtiments et par le CEREMA qui s'est vu confié une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage.

La synthèse globale de ces éléments a permis d'obtenir pour chaque collège un plan d'actions, lequel contient les recommandations et les préconisations nécessaires à mettre en œuvre pour garantir une bonne qualité de l'air ainsi que sa surveillance.

Les résultats obtenus ont mis en lumière quelques dysfonctionnements mineurs qui pourront être facilement

corrigés par des actions simples, tels que la formation du personnel d'entretien aux bonnes pratiques ou encore le choix de meubles peu émissifs lors du renouvellement du mobilier.

La crise sanitaire a retardé le calendrier réglementaire imposé. Malgré tout, au 30 août 2021, le Département a pu disposer de la totalité des plans d'actions. Un contrôle des services a été effectué par la suite avant la livraison finale aux collèges en décembre 2021.



# De la fourche à la fourchette

## Restauration scolaire

Depuis plusieurs années, la volonté du Département est de faire évoluer les collèges vers un approvisionnement local plus important et une qualité soutenue des repas pour les collégiens.

Le contenu des assiettes fait l'objet d'un travail incitant les services de restauration scolaire à avoir davantage recours aux produits de proximité (favoriser et valoriser les producteurs locaux) et produits bio. Ces exigences visent à améliorer la qualité des repas servis aux élèves.

Cette volonté du Département de permettre aux collégiens de manger sainement et de maintenir la filière agricole locale, nécessite la mise en place avec divers partenaires, de solutions d'approvisionnement favorisant les produits issus de cette agriculture locale. Cette démarche démontre aux jeunes ainsi qu'à l'ensemble des convives, la richesse des productions haut-pyrénéennes et leurs qualités gustatives.

A ce titre, un groupement

de commandes d'achat de denrées et plus précisément de légumes conventionnels transformés (dits de « 4<sup>ème</sup> gamme »), coordonné par le Département a été constitué : en plus de 15 collèges publics, il comprend : 3 communes (Séméac, Juillan, Ibos), 1 communauté de communes (CC Haute-Bigorre), l'établissement SSR l'Arbizon - MGEN et le Département soit au total 21 adhérents

**A l'issue de la procédure de marchés publics lancée par le biais d'un marché réservé à des structures d'insertion, l'association VILLAGES ACCUEILLANTS a été retenu, avec sa légumerie d'insertion implantée à Maubourguet.**

Cette activité favorise l'insertion socioprofessionnelle d'un public éloigné de l'emploi sous forme d'un chantier d'insertion qui permet le

développement de tâches transférables (épluchage, coupe, tranchage, râpage, conditionnement et livraison de légumes).

**La légumerie emploie entre 8 et 12 agents en insertion et 2 encadrants.** Elle est spécialisée dans la transformation des fruits et légumes et a pour vocation d'approvisionner les adhérents au groupement de commandes coordonné par le Département.

Les produits sont proposés sous vide ou sous atmosphère (carottes râpées ou en rondelles, pommes de terre en cube, choux blancs râpés, courgettes en rondelles, salades...).



# Cap sur l'apprentissage

## Restauration scolaire

---

Depuis la rentrée scolaire 2021, 2 collèges accueillent un apprenti en restauration ; il s'agit du collège de La Barousse à Loures-Barousse et du collège Gaston Fébus à Lannemezan.



Placés sous la houlette des chefs cuisiniers, ces deux jeunes apprentis vont pouvoir découvrir le métier de la restauration collective et en appréhender les contours tant au niveau des règles d'hygiène que des règles de sécurité à respecter.

Les apprentis participent à la confection de plats « faits-maison », grâce à l'utilisation de produits locaux.

Chaque collège possède sa propre cuisine. Le Département accorde une attention toute particulière à ce que les élèves aient accès à un repas de qualité et que le temps du repas soit avant tout un moment convivial.

**L'accueil d'apprentis en restauration s'inscrit dans la politique du Département qui ouvre ses cuisines aux jeunes, en partageant l'expérience et le savoir-faire de ses cuisiniers.**

# La nouvelle vie du Pradeau

## Bâtiments

L'opération générale de réhabilitation du site du Pradeau à Tarbes s'est conclue par le réaménagement des espaces extérieurs permettant ainsi la création de l'axe visuel entre le boulevard du Pradeau et le nouveau fronton de l'Hôtel du Département situé rue Gaston Manent.

Cette réalisation aura nécessité la démolition du bâtiment parallèle au boulevard, la reprise des murs séparatifs sur le principe déjà réalisé rue Gaston Manent, la création d'un portail sur le boulevard du Pradeau offrant une entrée supplémentaire au site, la requalification des façades du bâtiment dit Data Center, et la remise en peinture des clôtures du passage Bruzaud, lesquelles ont nécessité une action de déplombage.

La démolition du bâtiment s'est effectuée selon les préconisations d'un audit environnemental favorisant

une méthodologie en déconstruction, avec tri en amont des matériaux pour renvoi vers des filières de revalorisation et de traitement des déchets.

Au final, la transparence des éléments métalliques de la clôture, le portail ouvragé, la noue paysagère avec l'inclusion des éléments en acier corten, les revêtements de sol en pierre d'Arudy, les éclairages de nuit sont maintenant mis en valeur et confèrent ainsi au site du Pradeau une identité propre parmi les sites remarquables de la ville de Tarbes.

### CHIFFRES CLÉS :

Budget global opération :  
**593 000 €**

Coût travaux :  
**566 000 €**

Quantification des déchets extraits des démolitions :  
**1 361 tonnes**



# La solidarité départementale se reconstruit

## Bâtiments

La réhabilitation du site Place Ferré à Tarbes a débuté en novembre 2020 et s'achèvera à la fin de l'été 2022. Elle permettra de bénéficier sur le site de meilleures conditions de travail, tant sur les plans fonctionnels et organisationnels que sur l'amélioration du confort thermique du bâtiment.

Cette opération se déroule en site partiellement occupé avec au préalable le déménagement de 80 agents des services de la Maison Départementale de l'Autonomie sur les sites de St-Exupéry et des Bigerrions, et le maintien sur site d'une soixantaine d'agents.

Une première étape s'est terminée en septembre 2021 par la livraison et la mise en service des étages de l'anneau intérieur principal et une partie de l'étage de l'anneau extérieur. Les directions et les services sur site, par le jeu de déménagements successifs, ont ainsi pu se redéployer dans des locaux réhabilités mais pas entièrement terminés. En effet, le principe constructif des façades prévoit dans un second temps une intervention par l'intérieur des locaux pour le remplacement des anciennes menuiseries.

Enfin, il est à noter que la conception définitive de la zone d'accueil est réalisée sous une démarche de « design de service », démarche novatrice pour le Département. C'est une méthode collaborative et étendue pour livrer un cœur de bâtiment répondant au plus près à un accueil adapté aux utilisateurs et aux agents en poste.

### CHIFFRES CLÉS :

Budget global opération :

**6,59 Millions €**

Coût travaux :

**5,5 Millions €**

Subvention :

**1,5 M €**

au titre de la DSID 2020







# L'Abbaye de l'Escaladieu restaurée

## Bâtiments

Chaque année, l'Abbaye de l'Escaladieu fait l'objet de travaux de conservation et de restauration établis à partir d'un Schéma Directeur d'Aménagement pour la mise en valeur du site validé en 2016.

Site patrimonial et emblématique du département, l'Abbaye nécessite des travaux majeurs de conservation (reprise des toitures, captage et drainage des eaux de pluie en bas des façades, assèchement des murs). Des travaux d'adaptabilité et d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, ainsi que des travaux de réaménagement et de réhabilitation des espaces sanitaires et d'exposition ont également été lancés.

En 2021, l'effort du Département s'est principalement porté au niveau du corps central par la

mise en œuvre d'un ascenseur pour desservir l'étage et l'aile aux Moines, la rénovation des blocs sanitaires du RDC et de l'étage, la réhabilitation de l'escalier central et la mise à niveau des différentes circulations de l'étage.

Ces travaux sont menés dans le respect des prescriptions de la Direction Régionale des Affaires Culturelles Occitanie qui nous accompagne et veille ainsi à la préservation des sites patrimoniaux. Pour compléter ce volet, le Département confie la maîtrise d'œuvre à un architecte agréé du patrimoine et les entreprises sélectionnées dans les procédures d'appels d'offres

doivent disposer une qualification monument historique.

### CHIFFRES CLÉS :

Budget global opération :

**786 000 €**

Coût travaux :

**723 000 €**

Subventions attendues :

**30 %** au titre de la DRAC et  
**20 %** au titre de la Région Occitanie

# Les collèges font peau neuve

## Bâtiments

Quand les vacances scolaires approchent, nos collégiens sont en effervescence, mais il n'y a pas qu'eux... Les techniciens de la direction des bâtiments entrent en action pour mener à bien, dans des calendriers restreints, les travaux de gros entretien et de grosses réparations dans les 18 établissements publics du département.



Nos agents des collèges sont également mobilisés pour des déplacements de mobilier et l'entretien des locaux avant le retour des élèves et du corps enseignant.

Mais les travaux dans les collèges ne se limitent pas qu'aux réparations. La direction des bâtiments organise également des opérations d'investissements plus lourds pour des travaux de réhabilitation thermique, des travaux d'extension de préau ou de requalification des entrées...

**A ce titre, le collège Gaston Fébus à Lannemezan bénéficie d'une opération sur 2 ans de réhabilitation thermique intégrant une production électrique par panneaux photovoltaïques, pour un budget total de 1,55 M €.**

Chaque année, dès le mois d'octobre, les collèges transmettent au Département leurs demandes de travaux relevant du « programme de gros entretien et des grosses réparations », ainsi que des demandes de modification ou de réagencement de locaux, des demandes liées à l'évolution des pratiques et des enseignements scolaires, etc.

Une hiérarchisation est effectuée pour retenir les travaux prioritaires, les

estimer, les proposer pour validation à la 3<sup>e</sup> commission, puis réaliser les études définitives (plans et cahiers des charges techniques). Ensuite il s'agit de lancer les procédures pour retenir les entreprises et surtout être prêt au démarrage des vacances d'été pour entrer dans une phase de travaux en mobilisant l'ensemble des entreprises et garantir une livraison à la rentrée de septembre.

### CHIFFRES CLÉS :

Budget global opération :

**1,5 M€**

de travaux ont été réalisés

Nombre de bon de commande :

**286**

Nombre de procédures de marchés :

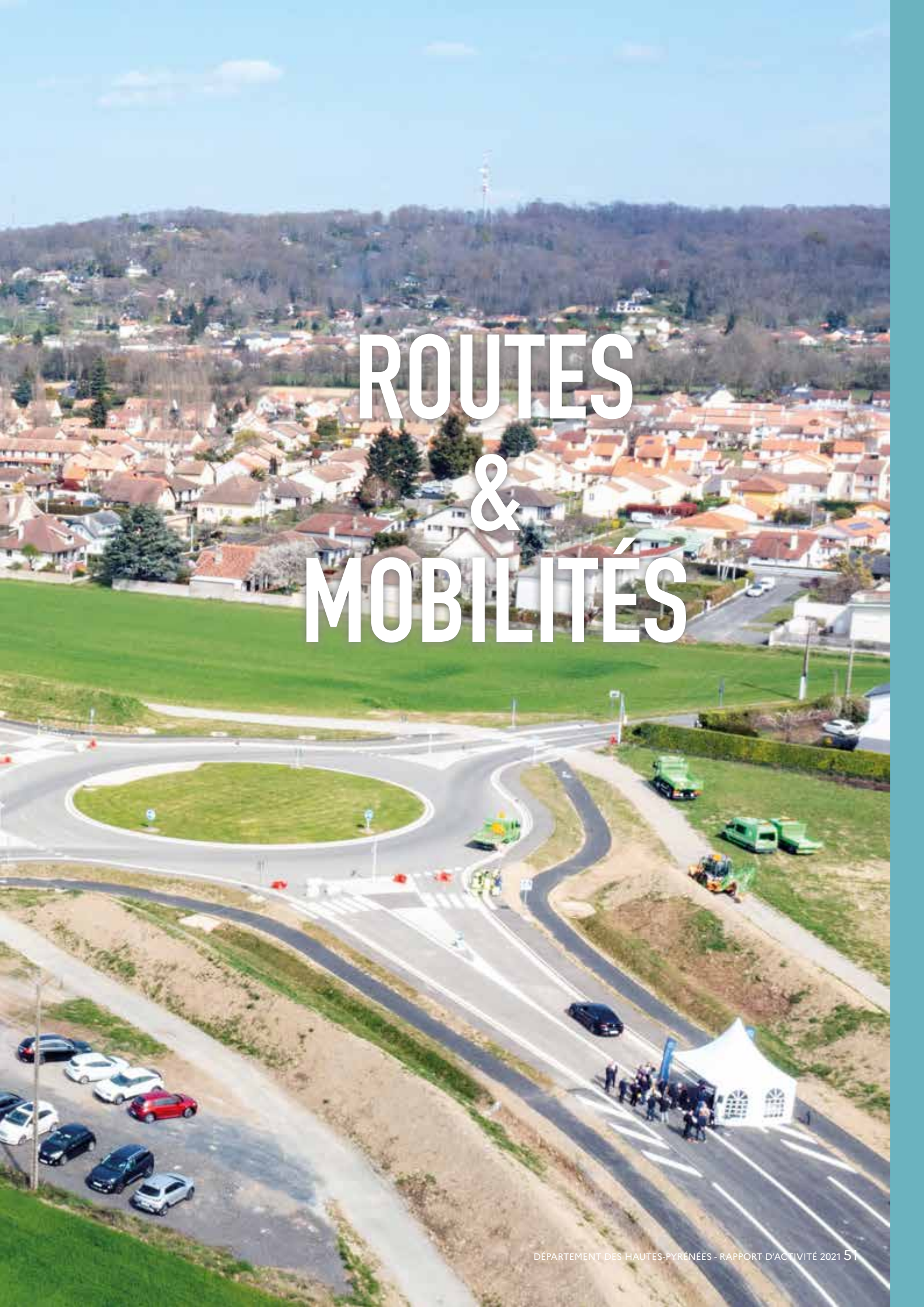
**159**







# ROUTES & MOBILITÉS





# Faciliter l'accès à la Haute Bigorre

## Chantier RD 8 : Contournement de Soues

Le contournement de Soues (2 km) constitue la première tranche d'un aménagement de grande envergure.

Les travaux ont débuté le 5 Juillet 2021.

La mise en service est effective depuis Mars 2022.

Ce chantier s'inscrit plus globalement dans l'aménagement de la RD8 entre Soues et Arcizac-Adour (du raccordement depuis le péage de l'autoroute A64 « Tarbes est » jusqu'au passage à niveau de la RD 8 d'Arcizac-Adour) qui devrait être mis en service à l'horizon 2027, pour une longueur de 6,5 km et un montant estimé à 18,5 M€.

Ce chantier est coordonné avec les aménagements de la zone Parc-Adour portés par la Communauté d'agglomération

Tarbes-Lourdes-Pyrénées afin de permettre le raccordement de la RD 8 à l'échangeur de l'A64 ainsi qu'une liaison directe avec les boulevards de Tarbes et avec la zone Alstom.

**L'objectif premier de ces aménagements est d'améliorer le confort et la sécurité des usagers qui transitent entre la vallée de l'Adour et Tarbes. Ces travaux permettront aussi de rééquilibrer le trafic routier entre la RD 935 et la RD 8.**

Enfin, rappelons que cet aménagement ne se destine pas uniquement aux déplacements motorisés mais traite également des mobilités actives grâce aux deux pistes réservées aménagées de part et d'autre de la route pour améliorer le cadre de vie des habitants souhaitant se déplacer à pied ou à vélo.

La seconde tranche, constituée par la section Salles-Adour / Arcizac-Adour, est en cours d'études.





# Travaux en haute altitude

## Pont d'Esbareich

---

En arrivant ou en repartant d'Esbareich, on ne peut manquer de s'arrêter aux abords du pont de pierre emblématique qui enjambe l'Ourse de Sost coulant 25 mètres plus bas.

Unique accès routier au village d'Esbareich, cet ouvrage de 1902 présente une architecture composée d'une arche centrale plein cintre de 23 m de diamètre d'où partent deux arches secondaires de 4 m de diamètre. Les garde-corps en fer forgé, réalisés à l'époque par un habitant du village d'Esbareich, sont scellés au plomb dans la pierre de taille.

Dans le cadre de son programme d'entretien du patrimoine d'ouvrages d'art,

**le Département a engagé des travaux de réparation le 13 septembre 2021 pour une durée de 14 semaines afin de pérenniser l'ouvrage et de mettre aux normes les garde-corps, tout en veillant à respecter l'aspect architectural en réutilisant au mieux les matériaux en place.**

Les travaux ont été phasés selon l'enchaînement suivant :

- Les travaux préparatoires avec le montage et la mise en sécurité d'un échafaudage

spectaculaire de 1 200 m<sup>2</sup> et plus de 22 m de haut ;

- La reprise en sous-face de l'ouvrage de pierres maçonnées et des joints ;
- Le remplacement de l'étanchéité de l'ouvrage, la fourniture et pose d'un nouveau garde-corps architectural, la repose des pierres de taille et le revêtement de la chaussée en enrobé.

**Le montant de l'opération est environ de 490 000 € financé à 100 % par le Département.**





# L'innovation au service des usagers

## Environnement de Gestion Intégrée du Déneigement (EGIDE)

**Le Département a investi dans des technologies de pointe afin de fiabiliser ses missions de viabilité hivernale tant pour mieux informer les usagers que pour sécuriser les actions de ses agents mobilisés sur le déneigement et le salage des routes.**

Ainsi le système d'assistance au pilotage des opérations de viabilité hivernale nous permet d'informer les usagers via le site Inforoute (<https://inforoute.ha-py.fr/>) plus rapidement depuis le camion grâce à des capteurs qui équipent tous les engins intervenant l'hiver pour sécuriser les routes.

Basé sur des technologies issues de l'aviation et utilisées dans le damage des pistes de ski, cet outil est composé de capteurs connectés, communiquant via satellite et GSM, et associés à une tablette en cabine. Il apporte plus de fiabilité dans les saisies et leur transmission

automatique permet une traçabilité complète des actions réalisées à court et long terme.

**Cette technologie permet de prévenir le chauffeur de tout obstacle qu'il va rencontrer sous la neige, d'alerter l'encadrement en cas de mise en danger, mais également de transmettre à Inforoute les conditions de circulation que vont rencontrer les usagers de la route.**

Cet outil réalisé par les équipes du Département, avec le soutien des sociétés CGX et Mappyourdream, permet aux gestionnaires routiers d'améliorer leur

gestion des situations de crise, de coordonner les actions des centres routiers, de s'assurer du respect des objectifs, et de communiquer sur leurs actions avec les autres services d'intervention.

**Unique dans son genre en France, cet outil développé pour le Département des Hautes-Pyrénées et financé dans le cadre du programme national Territoires d'Innovation pour une Grande Ambition (TIGA), a vocation à pouvoir être reproduit par d'autres collectivités en charge de la viabilité hivernale.**

# Recyclage des routes : un aménagement durable !

Retraitement en place RD 632

Le Département des Hautes-Pyrénées a décidé d'opter pour une technique économe et écologique pour renforcer le revêtement des 11 km de la RD 632 situés entre Castelnau-Magnoac et Thermes-Magnoac.



n'est nécessaire sur cette phase de chantier.

Cette technique nécessite un important dispositif qui « grignote » la route en remettant en cordon les matériaux mélangés à du bitume neuf. Un finisseur répartit ensuite les matériaux régénérés sur la chaussée avant qu'ils soient compactés par un cylindre. Cet atelier d'application dépasse une trentaine de mètres de longueur et a nécessité la fermeture de la route durant plusieurs jours.

La seconde phase est intervenue un mois plus tard après mûrissement des enrobés recyclés, par la mise en œuvre d'un enrobé mince garant de l'étanchéité de la nouvelle chaussée.

**Au total, 11 km de chaussée ont été renforcés puis revêtus pour un montant d'environ 1 350 000 €.**

Ce chantier, l'un des plus importants de ce type en France, s'est déroulé en deux phases : en mai puis fin juin 2021.

La première phase a permis de recycler sur plus de 10 cm d'épaisseur les anciens matériaux en place. Ainsi le vieux revêtement de la route est réutilisé pour en refaire du neuf et réduire de façon importante le bilan carbone des travaux puisqu'aucun camion d'approvisionnement





# Améliorer la sécurité des usagers

## RD 929 Rebouc - Sarrancolin

Dans la continuité des opérations déjà réalisées sur Mounachou (Arreau) et Camous, les travaux sur la Route départementale 929 ont plusieurs objectifs :

- Premièrement, améliorer la sécurité et le confort des usagers sur cet axe.

- Recalibrer la chaussée avec la création d'une 3<sup>ème</sup> voie de dépassement sur environ 600 m ;
- Enfin, créer des accotements revêtus d'1 m 50 permettant de faciliter les déplacements doux (cyclistes).

L'aménagement de cet axe de circulation relève d'un enjeu stratégique fort.

**En effet, cette route connaît un trafic pouvant atteindre en pointe 14 000 Véhicules / jour.**



## Tourne à gauche Fontrailles

Les travaux de sécurisation d'un carrefour sur la RD 939 à Fontrailles ont permis d'améliorer le confort et la

lisibilité au droit de l'unité de méthanisation installée sur ce territoire.

**Ce chantier, réalisé en trois mois, s'est terminé à la mi-décembre 2021 pour un montant de 157 000 €.**



# TLP reprend son envol

Syndicat Mixte Pyrénia

2021 aura été une période de turbulences pour l'aéroport Tarbes-Lourdes-Pyrénées et son activité quotidienne. En effet, l'industrie aéronautique et le transport aérien ont été durement touchés par la pandémie du Covid-19.

La liaison aérienne sur Orly a néanmoins été maintenue avec un programme et une capacité réduite. Les lignes régulières sur Rome, Milan, Londres, Cracovie ont été rétablies progressivement à partir de juillet, celle sur Dublin à partir de septembre. Après un 1<sup>er</sup> semestre difficile, l'aéroport a enregistré une nette reprise sur les lignes régulières, et le trafic de l'année 2021 est au final d'environ 120.000 passagers.

**2021 aura néanmoins été une année importante dans plusieurs domaines.**

**Dans la gouvernance**

- Suite aux élections Régionales et Départementales, les 16 délégués des collèges « Région » et « Département » ont été

renouvelés le 6 septembre 2021 ainsi que le bureau qui est maintenant le suivant : **Philippe BAUBAY** Président, **Jean-Louis CAZAUBON**, **Michel PÉLIEU** et **Gérard TRÉMÈGE**, vice-présidents.

**Dans l'aéroportuaire**

- Le début d'exploitation de l'aéroport par la Société Publique Locale Aéroportuaire Régionale (SPLAR) depuis le 01/01/2021 ;
- Le maintien de la liaison avec Paris-Orly par un avion de 50 sièges et un programme adapté suivant les contraintes sanitaires et la demande ;
- La reprise des liaisons régulières européennes à partir du mois de juin ;

- **L'ouverture des liaisons régulières sur Malte et Bruxelles (Charleroi) depuis le mois de novembre ;**
- L'engagement des études du programme d'investissement 2021-2025, relatif à la poursuite des mises aux normes et au renforcement des chaussées aéronautiques ;
- La finalisation du dossier d'autorisation loi sur l'eau global pour l'aéroport et l'enquête publique correspondante ;
- **L'engagement de la procédure pour le renouvellement de l'exploitation de la ligne Tarbes-Lourdes / Paris-Orly sous obligation de service public.**



# Le Département de tous les vélos

Mobilité - Appel à projet « A vélo2 »

Le Département va se doter d'un schéma directeur pour accompagner le bon développement du vélo sur l'ensemble de son territoire.

## Un schéma départemental : Pourquoi ?

- Pour avoir une vision stratégique à l'échelle départementale (22 % des 32000 déplacements quotidiens ont lieu entre EPCI, et 13 % des ménages ne sont pas motorisés) ;
- Pour assurer la cohérence des actions engagées ;
- Pour définir de façon pertinente les modalités d'accompagnement ;
- Pour considérer tous les usages, et surtout ceux du quotidien.

## Tous à vélo dans les Hautes-Pyrénées

Le projet comprend trois volets :

- l'élaboration d'un schéma directeur départemental, prévue en 2022 - 2023 ;
- la mise en place de dispositifs de comptage permettant d'évaluer et de suivre le développement du vélo ;

Ce projet, qui s'inscrit dans les compétences voirie, éducation et solidarité du Département, a été retenu par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) dans le cadre de l'appel à projet « A vélo 2 ».



# Les sommets de l'accueil

Aménagement des cols : un dispositif expérimental avec une signalétique interactive

L'action a consisté à déployer à titre expérimental un dispositif d'accueil des cyclistes sur le col du Tourmalet.

**Au col : installation provisoire 2021 - 2022** d'une plateforme d'accueil et de barres de selles, d'un profil du col reprenant les éléments du Tour de France, d'informations pratiques et historiques ainsi que des Informations sur le Pyrénées Cycl'n Trip.

**A Ste-Marie-de-Campan - km 0 :** Mise en place de bancs et de barres de selles, d'un profil du col, d'un totem charté Tour de France ainsi que des autres informations pratiques.

**A Luz-Saint-Sauveur - km 0 :** Création et mise en place de Flèches « accueil vélo », de barres de selles, d'un profil du col, d'un totem aux couleurs du Tour de France (à Esterre) ainsi que des autres informations pratiques.

Ces dispositifs sont mis en place dans le cadre d'une stratégie globale sur le vélo, visant la sécurité de l'ensemble des usagers de la route et le développement du cyclotourisme sur le territoire.









An aerial photograph of a rural landscape. In the foreground, a river flows through a wooded area with trees showing autumn colors. A dirt road curves through green fields towards a small village with several houses. In the background, rolling hills and mountains are visible under a hazy sky. The text 'DÉVELOPPEMENT LOCAL' is overlaid in large white letters.

# DÉVELOPPEMENT LOCAL

# Investir pour le territoire

## Appels à projets « Développement Territorial » et « Dynamisation des communes urbaines »

Les appels à projets « Développement Territorial » et « Dynamisation des communes urbaines » : un enjeu de solidarité territoriale et humaine relevé avec beaucoup d'engagement. Retour sur les 4 dernières années d'appels à projets.

**Conforter une offre diversifiée de services aux publics pour tous les Haut-Pyrénéens, leur garantir une égalité d'accès et rendre plus attractif notre territoire :** tel est le défi à relever collectivement en soutenant des projets structurants à travers ces 2 dispositifs.

Afin de répondre aux enjeux et aux spécificités du territoire départemental dans ses différents domaines d'action, les appels à projets ont permis, de 2018 à 2021, et dans un contexte de crise sanitaire sur les 2 dernières années :

- d'accompagner 136 projets publics, privés ou associatifs (91 pour le Développement Territorial - 45 pour les Communes Urbaines) ;
- de mobiliser 10,6 millions d'euros (6,8 millions d'euros sur le Développement Territorial et 3,8 millions d'euros sur les Communes Urbaines) autour de 12 thématiques en lien avec le maintien ou le développement des services à la population (la santé, le commerce de proximité et l'agroalimentaire, les équipements culturels et sportifs, l'enfance et la jeunesse, les aménagements urbains et le cadre de vie, le numérique, l'économie solidaire et sociale...);



- d'injecter 85,2 millions de travaux dans l'économie locale.

### CHIFFRES CLÉS :

En 4 ans, les appels à projets ont permis de soutenir :

- 27** aménagements visant à l'amélioration du cadre de vie pour les usagers (espaces associatifs mutualisés, parcours santé, parcs naturels, halles, tiers lieux...);
- 25** constructions et restructurations d'équipements culturels et sportifs (musées, salles multisports, centres nautiques, cinémas);
- 20** constructions, rénovations ou extensions de structures scolaires (dont les services de restauration), périscolaires et d'accueil de jeunes enfants (MAM, ALAE, ALSH, pôles enfance);
- 17** revitalisations et requalifications d'aménagements d'espaces publics;
- 12** créations ou extensions d'équipements de santé (maisons de santé, centres de santé, pôles médicaux);
- 11** réhabilitations de commerces et multiservices de 1<sup>ère</sup> nécessité;
- 5** réhabilitations de structures solidaires ou caritatives;
- 4** constructions ou modernisations d'équipements en lien avec l'élevage pyrénéen, les circuits courts et les filières de qualité;
- 3** rénovations thermiques de bâtiments publics;
- 2** créations d'espaces publics numériques;
- 10** études.



# Tous mobilisés pour moins gaspiller

## Gaspillage alimentaire

Le restaurant au sein d'un établissement scolaire est un lieu privilégié d'éducation et d'apprentissage à la vie sociale. Redonner sa place et sa valeur à l'alimentation en initiant un plan de lutte contre le gaspillage alimentaire constitue une réponse évidente au défi d'une alimentation responsable.

Dans la continuité d'autres actions déjà lancées (approvisionnement en produits locaux, bio, animations d'éducation aux goûts, compostage des restes alimentaires...), le Département s'est engagé dans une démarche de lutte contre le gaspillage alimentaire dans les collèges.

### Pourquoi ?

- Parce que la restauration des collèges est de la compétence du Département et qu'il y existe un fort potentiel de réduction ;
- Pour diminuer les coûts engendrés par le gaspillage et ensuite, réinvestir les économies réalisées dans des produits de qualité, locaux ou bio ;
- Pour répondre à la loi : diviser par deux le gaspillage alimentaire d'ici 2025 ;

Les causes du gaspillage sont multiples et dépassent largement la gestion des déchets de cuisine. Elles concernent la gestion des effectifs, l'élaboration des menus, la gestion des stocks, les habitudes de préparation et de service, le réagencement de self...

Les services du Département accompagnent une équipe projet dans chaque collège.

La démarche suit une méthodologie identifiée :

- Rencontre de l'équipe projet et présentation de la méthodologie ;
- Réalisation du diagnostic et des pesées sur 2 semaines au niveau des restes de préparation ;
- Présentation des résultats et proposition d'actions pour diminuer ce gaspillage ;
- Evaluation des actions mises en œuvre en refaisant notamment des pesées chaque année.

C'est une stratégie gagnant-gagnant que le Département, le collège volontaire et la structure de collecte des déchets concernée scellent par la signature d'une charte. Aujourd'hui, 8 collèges sont engagés dans cette démarche : Maréchal Foch à Arreau, Blanche Odin à Bagnères-de-Bigorre, La Serre de Sarsan à Lourdes, Beaulieu à Saint-Laurent-de-Neste ; Paul Valéry à Séméac ; Voltaire à Tarbes, Desaix à Tarbes, Val d'Arros à Tournay.

### CHIFFRES CLÉS :

En 2021,

**8** collèges engagés dans la démarche ;

Sur les collèges analysés, le gaspillage s'élève en moyenne à

**25 kg** par collégien par an.

*Objectifs en 2025 : Engagement des 18 collèges publics à une réduction du gaspillage de 50 %.*





# Investir dans le logement touristique

## Initiative Pyrénées

Le Département renouvelle son appel à projets visant à l'amélioration de la qualité des meublés de tourisme. En plus des prestations d'accompagnement des loueurs, il complète cette offre avec une aide financière dispensée par Initiative Pyrénées.

2 constats pouvaient être faits sur l'offre en logement touristique dans les Hautes-Pyrénées :

- La nécessité d'améliorer la qualité d'une large majorité de gîtes et de meublés de tourisme difficilement commercialisables en raison de leur inadéquation avec les attentes de la clientèle.
- La nécessité de sensibiliser les propriétaires aux attentes des clients, et l'accompagnement dans la définition de leur projet d'amélioration (diagnostics, esquisses, chiffrage).

**C'est pourquoi en 2018, Le Département a déployé un dispositif spécifique comprenant un programme de sensibilisation porté par Hautes-Pyrénées Tourisme Environnement (réunions d'information, ateliers, publications...) et un appel à projets dédié**

**à l'accompagnement de l'amélioration de la qualité des meublés de tourisme du territoire.**

7 offices de tourisme ont été retenus (Saint-Lary, Tourmalet-Pic du Midi, Cauterets, Vallées de Gavarnie, Pyrénées 2 vallées, Piau-Engaly, Vallée du Louron).

S'appuyant sur des ressources propres ou externalisées dédiées, les offices de tourisme ont mis en œuvre un programme de sensibilisation et d'accompagnement des propriétaires (visites, conseils, remise d'un dossier de recommandation avec esquisses et chiffrage...).

Pour toutes ces raisons, Le Département va prolonger cette action en complétant l'offre initiale de diagnostic avec une aide financière dispensée par Initiative Pyrénées qui met à disposition une enveloppe globale

de 100 000 € en prêt d'honneur.

### CHIFFRES CLÉS :

Bilan positif :

**343**

propriétaires ont bénéficié d'un accompagnement individuel pour un financement du Département de 154 300 € en subvention aux offices de tourisme.

**60 %**

des propriétaires accompagnés ont réalisé des travaux de rénovation à l'issue de ces actions.



# Comme des pros

Pyrénées Cycl'n Trip - 19 au 23 juillet 2021 - 5<sup>ème</sup> édition

Dans la roue des coureurs du Tour de France, les cyclistes pédalent en toute sécurité sur les cols des Hautes-Pyrénées ! Les cols mythiques sont fermés à la circulation des véhicules motorisés et sont réservés aux cyclistes.

De 9 h à 12 h, accès gratuit, sans inscription, sans classement, sans départ groupé, ravitaillement et souvenirs offerts.



Toujours plus de succès pour le Pyrénées Cycl'n Trip et les Hautes-Pyrénées, seule destination à offrir aux cyclistes, 11 cols réservés pendant 5 jours consécutifs, juste après le passage du Tour de France. **Pour cette 5<sup>ème</sup> édition, plus de 4 600 participants ont pu profiter de conditions exceptionnelles pour rouler à leur rythme sur l'un des plus hauts et des plus beaux domaines cyclables du monde.** Circulation restreinte réservée aux vélos ; accueil des cyclistes par des équipes de bénévoles et de techniciens ; ravitaillement, souvenirs, photos et ambiance Ha-Py assurée ! Un service

d'assistance est également proposé par la Boutique des Hautes-Pyrénées, avec réservation de nuits, repas, transfert de bagages, location de vélos... Bref, tout est réuni pour des séjours sur mesure !

Si les Haut-Pyrénéens profitent à plein du Pyrénées Cycl'n Trip, plus de 80 % des participants viennent de la France entière (Sud-Ouest, Pays de la Loire, Bretagne, Ile de France...) et même de l'étranger (Espagne, Grande Bretagne, Belgique, Hollande) pour profiter de cette semaine de rêve.

**Succès unanime : de nombreux témoignages, des remerciements, des encouragements fleurissent sur place et sur les réseaux sociaux. Des professionnels, hôteliers, tour-opérateurs, programment aujourd'hui des séjours autour du Pyrénées Cycl'n Trip.**

C'est désormais **une équipe de plus de 100 personnes** issue des communes, communautés de communes, offices de tourisme, clubs cyclistes... qui contribue au succès de cet événement organisé par Hautes-Pyrénées Tourisme Environnement avec la collaboration active de l'Office Départemental des Sports et la Direction des Routes et des Mobilités. Des partenaires privés (Eden Auto, Ogeu, Groupama, Radio France Bleu Béarn-Bigorre, Biscuiterie Vedere) soutiennent également l'organisation.

**La 6<sup>ème</sup> édition est programmée du 25 au 29 juillet 2022. A vos vélos !**

CHIFFRES CLÉS :

- 5<sup>ème</sup>** édition ;
- 4 600** participants ;
- 80 %** des participants hors département ;
- 100** personnes contribuent à la bonne réalisation de l'opération.

# Les sommets du vélo

Tour de France - 14 et 15 juillet 2021

**Le Tour de France est passé par les Hautes-Pyrénées les 14 et 15 juillet 2021. 2 jours de fête autour du vélo pour célébrer un des moments les plus attendus de l'année.**

On savait que les étapes de montagne pyrénéennes, avec deux arrivées au sommet, allaient être décisives pour le classement final de ce 108<sup>ème</sup> Tour de France.

La 17<sup>ème</sup> étape, longue de 179 km, entre Muret et le col du Portet était convoitée par de nombreux coureurs français, désireux de s'illustrer un 14 juillet.

Mais après les ascensions des cols de Peyresourde, de Val Louron-Azet et la redoutable montée finale du Portet, c'est le trio Pogacar, Vingegaard, Carapaz qui constitua le podium.

**Le col du Portet a accueilli pour la première fois le Tour**

**de France en 2018 et s'est imposé comme un géant pyrénéen. Avec ses 2 215 m d'altitude, il fut le sommet du Tour 2021.**

Le lendemain, l'étape relativement courte entre Pau et Luz-Ardiden (130 km) s'annonçait nerveuse et destinée à un pur grimpeur, avec le franchissement du célèbre Tourmalet, confortant au passage son statut de col le plus souvent emprunté par le Tour de France.

C'est le même trio qui s'imposa dans un ordre identique. Après ce doublé pyrénéen, le slovène Tadej Pogacar, le danois Jonas

Vingegaard et l'équatorien Richard Carapaz restèrent indétrônables et montèrent dans cet ordre, 3 jours plus tard, sur le podium final aux champs Elysées.

**L'audience fut au rendez-vous avec un record de téléspectateurs depuis 2016. 42,4 millions de français ont regardé le Tour de France sur les trois semaines de course. Quant à la retransmission dans 190 pays, elle offre aux Hautes-Pyrénées une extraordinaire visibilité et un tremplin promotionnel incomparable.**

**Les Hautes-Pyrénées furent encore une fois le théâtre des plus grandes émotions !**







# Une première internationale pour le Pyrénées Bike Festival

Coupe du Monde VTT - Vallée du Louron

Le Département soutient les manifestations sportives d'envergure et les compétitions de niveau international programmées dans les Hautes-Pyrénées. En 2021, le Pyrénées Bike Festival, organisé par le Club « Luchon Louron Cyclisme », a accueilli pour la première fois dans les Pyrénées, la Coupe du Monde de VTT Enduro World Séries (EWS).

Du 1<sup>er</sup> au 5 septembre 2021, les montagnes de la vallée du Louron ont accueilli les passionnés de VTT du monde entier à l'occasion du Pyrénées Bike Festival. Cinq jours de fête avec en point d'orgue les 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> étapes de la Coupe du monde de VTT Enduro.

Au programme de ce festival, les plus grands champions de VTT Enduro français, mais aussi de nombreuses animations pour toute la famille. Le Pyrénées Bike Festival, c'est aussi l'occasion de fêter le vélo sous toutes ses formes afin que les passionnés, qu'ils soient

grands ou petits, experts ou novices, puissent approcher leurs idoles tout en profitant d'un moment convivial et festif.

**À travers ce rendez-vous sportif, c'est aussi un rendez-vous économique avec plus de 800 coureurs sur place, des accompagnateurs, des exposants, des partenaires et dont l'impact médiatique contribue à renforcer l'attractivité des Hautes-Pyrénées.**

Le Pyrénées Bike Festival est désormais une étape importante de l'Enduro World

Série puisqu'il organisera la finale de la Coupe du monde en 2022.

CHIFFRES CLÉS :

**10 000**  
passionnés sur la durée de l'événement ;

**800**  
pilotes professionnels et 60 exposants ;

Une aide du Département des Hautes-Pyrénées à hauteur de  
**15 000 €.**

# Les ados à la page

13<sup>ème</sup> édition du Prix Ados « Hautes-Pyrénées, tout en auteurs »

Chaque année, le prix littéraire organisé par la Médiathèque départementale, met en lumière une sélection de romans francophones destinés aux adolescents. Grâce aux votes des jeunes lecteurs, 3 romans sont récompensés parmi les 12 qui sont proposés.

Marquée par le contexte sanitaire, la 13<sup>ème</sup> édition du prix a tenu ses promesses et a mobilisé les jeunes qui ont pu échanger avec les auteurs des romans sélectionnés à l'occasion d'e-rencontres organisées par la Médiathèque départementale et les établissements (collèges, bibliothèques...).

Si la remise des prix, qui rassemble habituellement les auteurs, les partenaires et les votants, n'a pas pu avoir lieu, les jeunes lecteurs ont découvert les écrivains lauréats grâce à des clips vidéo diffusés sur les réseaux sociaux du Département tout au long de la semaine de rencontres.

Lors de cette édition particulière qui s'est clôturée en mai 2021, les ados ont plébiscité :

- « **Les mots d'Hélio** » de Nancy Guilbert et Yaël Hassan,
- « **Engrenages et sortilèges** » d'Adrien Tomas,
- « **Sans foi ni loi** » de Marion Brunet.

La 14<sup>e</sup> édition est d'ores et déjà lancée depuis Septembre 2021 et tient toutes ses promesses !  
Toutes les informations sur [hapybiblio.fr](http://hapybiblio.fr).



CHIFFRES CLÉS :

**860**  
votes ;

**46**  
e-rencontres ;

**1 083**  
ados ont participé aux  
e-rencontres avec les  
auteurs.

# La lecture dès le plus jeune âge

Opération « Premières Pages »

« Premières Pages » est une opération nationale initiée et subventionnée par le ministère de la Culture. Le département des Hautes-Pyrénées est aujourd'hui l'un des 49 territoires labellisés et engagés pour l'accès à la lecture des tout-petits et de leurs familles.

Ainsi, en 2021, l'album « Quatre pattes » de Gaëtan Dorémus a été offert par le Département à 1 000 familles, avec le concours de la CAF, de la MSA et des 80 lieux partenaires investis dans la diffusion de cet album.

L'opération « Premières pages » ne se limite pas à cela. Ce sont aussi des actions d'animation incitant les tout-petits (et leurs proches) à aller vers le livre et la lecture. Cette année, une tente sensorielle s'est installée dans 5 communes du département durant le mois de juillet. Parents, assistantes maternelles, grands-parents,

etc. Tous ont pu s'approprier cet espace d'éveil sensoriel, culturel et musical.

L'opération ne saurait être complète sans la rencontre avec l'auteur/illustrateur de l'album.

Gaëtan Dorémus, est intervenu lors du lancement de l'opération en mars 2021. Il a ainsi présenté son travail à l'ensemble des élus et des partenaires. En octobre dernier, il s'est ensuite rendu à la rencontre de ses lecteurs et a animé des ateliers en crèches et en bibliothèques.

Plus d'une dizaine d'événements ont été organisés par les partenaires : autant de beaux moments de découvertes, de rencontres et d'échanges autour de la lecture et des tout-petits.

CHIFFRES CLÉS :

**1 000**

familles ont reçu l'album « Quatre pattes » en 2021 ;

**80**

lieux partenaires dans le Département (crèches, RAM, bibliothèques, PMI, etc.) ;

**10**

rencontres avec l'auteur-illustrateur.







# Culture au déballage

## Opération vente à 1 euro - Médiathèque Départementale

En 2021, la Médiathèque Départementale (MD65) a organisé une grande vente de documents retirés des collections départementales.

Une des principales missions de la Médiathèque Départementale est de mettre à disposition des bibliothèques du réseau, des collections qui seront ensuite prêtées à leurs usagers : livres (fictions ou documentaires, jeunesse ou adulte, etc.), DVD, CD, etc.

Des collections diversifiées, relativement récentes et attractives sont quelques-uns des éléments clés de succès de fréquentation des bibliothèques. Aussi, il convient de veiller à renouveler régulièrement les collections. Cette opération appelée « désherbage » offre la possibilité de donner une seconde vie à des documents

qui ne sont plus ou peu empruntés.

Fin septembre 2021, la Médiathèque Départementale s'est donc installée dans le hall Arbizon au Tarbes Expo Pyrénées Congrès pour 3 jours de vente. Une aubaine pour tous : romans, albums, BD, documentaires, CD, vinyles, il y en avait pour tous les goûts et tous les âges !

**Chaque document était vendu à 1 euro : de quoi ramener chez soi un petit bout de culture et des instants de lecture, à moindre coût !**

Tous les agents du service se sont relayés pour proposer ces documents à la vente et

leur permettre de vivre une nouvelle vie. Une opération rythmée mais très plaisante pour l'équipe, puisque c'est pour elle une occasion de rencontrer le public et l'orienter dans ses recherches.

### CHIFFRES CLÉS :

**3**  
jours de vente ;

**3 500**  
personnes accueillies ;

**18 000**  
documents vendus.

# A bêtes curieuses, exposition merveilleuse !

Exposition à l'Abbaye de l'Escaladieu

Le Département, dans sa volonté de valoriser la création artistique contemporaine, a invité douze artistes pour l'exposition « Bêtes curieuses » dans ce lieu qui se prête si bien à tous les imaginaires.



Du 3 juillet au 19 décembre 2021, l'Abbaye de l'Escaladieu a donc accueilli de drôles de bestioles en ses lieux... Des loups, des hyènes, des animaux fantastiques, un surprenant bestiaire amoureux, des oiseaux au regard inquiétant, une chouette géante mais bienveillante, des espèces en voie d'apparition ou même des visiteurs transformés à leur tour en animal des forêts.

L'exposition « Bêtes curieuses » a questionné le rapport que nous entretenons avec notre nature animale que ce soit fascination ou répulsion. Elle a ouvert un dialogue entre l'abbaye et le monde animal qui habite les artistes. En plongeant les visiteurs dans un rêve éveillé où l'homme et l'animal pourraient converser, où les rapports de force pourraient s'inverser, les œuvres invitent à une découverte des bêtes étranges qui peuplent notre imaginaire collectif.

Le temps d'une balade dans ce « parc animalier », le public a pu apprécier les œuvres de

douze artistes contemporains.

De nombreux visiteurs, de tous âges et de tous horizons, ont laissé des messages pour manifester leur enthousiasme. Le titre de cet article est emprunté à un visiteur du mois de septembre. Laissons à Caroline, visiteuse de novembre, les mots de conclusion :

*« Très belle exposition et riche imaginaire, poésies, fantaisies, fantasmagories... un régal dans ces lieux toujours inspirants ! ».*

CHIFFRES CLÉS :

**12**  
artistes exposés ;

**8 000**  
visiteurs (avec passe-sanitaire depuis le 21/07/21) ;

dont **800**  
qui ont suivi une visite guidée de l'exposition.

# Un festival « hors norme »

## L'Offrande musicale

En 2021, le Département s'est engagé aux côtés de l'Offrande Musicale, le nouveau festival fondé et dirigé par le pianiste de renommée internationale David Fray. Pendant douze jours, notre territoire a vibré pour deux causes : la musique et le handicap.

Mission réussie pour cette première édition ! Elle a connu un succès unanime auprès des nombreux spectateurs présents et a également permis à un grand nombre de personnes en situation de handicap d'assister aux concerts et aux répétitions générales. Des captations ont été retransmises en établissements de santé et des ateliers de musicothérapie accompagnés parfois de soins de kinésithérapie ont été organisés.

Le festival, qui accueille de grands artistes, met aussi le patrimoine des

Hautes-Pyrénées à l'honneur. Il s'est installé le temps d'une soirée à l'Abbaye de l'Escaladieu. **Sous les voûtes de l'abbatiale ont retenti la voix de Fanny Ardant, l'alto de Gérard Caussé et bien sûr le piano de David Fray pour offrir au public présent les textes et poèmes de Rilke et la musique de Bach.**

L'accueil de nombreuses personnes en situation de handicap a été rendu possible grâce aux travaux de réhabilitation et d'accessibilité menés en 2021 par le Département sur le site de l'Escaladieu.

**La circulation entre les bâtiments du site ainsi que l'accessibilité au 1<sup>er</sup> étage de l'aile aux moines, et donc aux espaces d'expositions, sont désormais possibles pour les personnes à mobilité réduite. L'Abbaye de l'Escaladieu est désormais ouverte à tous !**

CHIFFRE CLÉ :

**331**

personnes ont assisté au concert du 3 juillet à l'Escaladieu.







# A bicyclette !

## Escales d'automne

Les Hautes-Pyrénées restent une terre de vélo mais quand le jazz s'en mêle pour une Escale d'automne inédite, ça fait des étincelles...

Dans le cadre de la programmation des Escales d'automne, l'association Jazz Pyr', en partenariat avec le Département, a proposé le dimanche 24 octobre 2021 de mettre à l'honneur le village d'Ayzac-Ost et son beau patrimoine lors d'une journée de concerts et d'une balade musicale à bicyclette.

Les artistes des groupes ayant orchestré la réussite de cette balade (Mister Bishop, Mortelle Randonnée et Sweetest Choice du Collectif Freddy Morezon, Berezko et La Marmaille) avec l'équipe Jazz Pyr', ont embarqué le public dans une aventure originale, qui semble avoir fait «dérailler» les esprits et «envoûter» les guidons...

**Un public venu nombreux, et toutes générations confondues, pour une aventure musicale et cycliste inédite dans un cadre naturel somptueux aux couleurs de l'automne !**

### CHIFFRES CLÉS :

**8** concerts et interventions musicales ;

**150** personnes ;

**80** bicyclettes.

# Les archives en réseau

## Archives Départementales



**Après une année 2020 marquée par un arrêt des échanges et des partenariats du fait de la situation sanitaire, 2021 a vu les réseaux professionnels se remettre en route avec force et vigueur !**

En France, les services d'archives constituent un réseau serré qui a, depuis fort longtemps, l'habitude du travail en commun et des échanges de pratiques et d'informations.

Les Archives des Hautes-Pyrénées participent ainsi à plusieurs réseaux supra-départementaux tels que :

- Le groupe de travail des services éducatifs d'Occitanie qui réunit l'ensemble des services éducatifs de la région. L'objectif est d'échanger sur les pratiques et les expériences. Ainsi, ce groupe s'est retrouvé en septembre à Albi afin de travailler autour de la question de la citoyenneté. A cette occasion, le service éducatif des Archives départementales a présenté son atelier « Scène de crimes », fondé sur un dossier de procédure judiciaire en mettant les élèves dans la situation de jurés.
- En octobre 2021, les Archives des Hautes-Pyrénées ont accueilli une

journée d'information régionale, dans le cadre du Bouclier bleu (association internationale de protection du patrimoine), consacrée au traitement des collections touchées par des infestations de moisissures.

- Les groupes de travail initiés par l'agence régionale du livre, Occitanie Livre et Lecture (OLL) se sont également réunis à travers deux commissions : patrimoine et conservation.

Au sein du Département, le service anime plusieurs réseaux :

- Un groupe de travail réunissant toutes les institutions patrimoniales haut pyrénéennes a été réactivé en 2021 pour partager la connaissance réciproque des fonds et organiser, entre autres, un projet de numérisation collective des titres de presse.
- En matière de collecte d'archives, il existe :
  - Le réseau des référents archives des communes avec pour objectif des

actions de sensibilisation générale à la bonne gestion des archives et des réunions thématiques adaptées aux problématiques rencontrées par les services (comme la conservation préventive en 2021).

- Les réunions de formation/information régulières des référents archives du Conseil départemental, mais également des établissements hospitaliers.

Ces réseaux auront un rôle essentiel pour la mise en place d'une future politique d'archivage électronique au niveau départemental.

# Vitrail en péril !

Archives Départementales

Une rare verrière signée du maître-verrier tarbais Roger-Gaston Létienne (1957) a échappé à la destruction grâce à l'intervention de la Direction Archives et Patrimoines. Ces 5 panneaux représentant le lac de Gaube décorait une porte intérieure d'une maison bourgeoise de Tarbes. Ils complètent le fonds déjà conservé par les Archives Départementales.



Les Archives Départementales ont pour mission de conserver le patrimoine écrit du département ; mais bien souvent sont associés à ces documents des objets, vestiges d'une activité administrative, professionnelle, artistique ou familiale. L'archiviste départemental est donc sensible à toute représentation du patrimoine culturel d'un territoire.

C'est ainsi que par le bouche à oreille, précieux réseau informel, les Archives Départementales ont été informées par un

particulier de son projet de rénovation d'un immeuble contenant une magnifique verrière signée Létienne. Les 5 panneaux représentant le lac de Gaube, voués à la destruction, ont été démontés par un menuisier et sont aujourd'hui préservés dans les collections du Département. La famille Létienne, peintres-verriers tarbais de père en fils, a fait don aux Archives en 2007 d'une partie de leurs archives professionnelles composées de dessins préparatoires (maquettes), cartons à l'échelle et gabarits de vitraux.

**Cet élément monumental vient donc compléter ce bel ensemble d'archives en cours de restauration (mise à plat des pièces et réparation de quelques déchirures) dans l'objectif de le numériser et de le faire connaître au public par le biais du site internet <https://www.archivesenligne65.fr/>.**





# Journées européennes du patrimoine

---

## Découvrir le siège du Département autrement

Lors des Journées européennes du patrimoine, les 18 et 19 septembre, le Département a ouvert ses portes exceptionnellement au public. Plus de 200 personnes ont découvert, grâce à des visites guidées, les locaux du siège de la collectivité mais également ses compétences et son rôle dans la vie des citoyens. Les agents ont aussi proposé des visites guidées des Archives Départementales permettant aux curieux de découvrir l'envers du décor d'un service d'archives.

Habituellement les lecteurs n'ont accès qu'à la salle de lecture. Ils ont pu déambuler dans les nombreux lieux de stockage des boîtes d'archives, de liasses, d'objets, de plans, et de bien d'autres trésors, appelés communément « magasins d'archives ». Le restaurateur-relieur a répondu à de nombreuses questions à propos de la conservation et de la restauration de documents anciens. Enfin, deux concerts du duo Eos ont suspendu le temps au son de l'accordéon et du violoncelle, dans la cour d'honneur.

## Les abbayes, pour les grands et les petits

Lors de ce week-end sous le signe du patrimoine, les abbayes de l'Escaladieu et de Saint-Sever-de-Rustan ont proposés des visites guidées thématiques et des ateliers pour tous les publics. Il s'agissait à l'Escaladieu de visites guidées en langue des signes française et d'ateliers chorégraphiques avec l'association Entr'art. Un marché des métiers d'art s'est tenu le dimanche sur le parvis de l'Abbaye de Saint-Sever-de-Rustan avec des artisans locaux.

# Eth comitat dera lenga que se'n torna !

**Le comitat dera lenga se remet en route !**

*Eth comitat qu'amassa especialistas deth gascon. Devath la presidéncia deth conselher referent, Pey Brau-Nogué, qu'obreish tara coneishéncia e la visibilitat dera lenga.*

*Le Comitatus dera lenga rassemble des spécialistes du gascon. Sous la présidence du conseiller départemental référent, Pierre Brau-Nogué, il œuvre pour la connaissance et la visibilité de la langue.*



*Despuish 2020, eth comitat qu'ei estructurat en 4 commissions de qui obrèn en 2021 :*

- La comission lenga de qui tribalha a ua conjugason deth gascon ;*
- La comission literatura qu'elabora ua antologia deths autors bigordans en gascon ;*
- La comission toponimia qu'arrespon a demandas de collectivitats tà tornar eths noms de vias e plaças ;*
- Ua comission visibilitat de qui hè tribalhs deths grans (site internet deths archius o collaboracion dab eth Musée Pyrénéen de Lourdes).*

**En 2021 tanben, qu'estó experimentat ua formula navèra d'arremesa deths prèmis deth concors bigordan de qui's tié sus mes de un dia en hèr-se eth centre ua setmana deth occitan a destinacion de tots eths publics.**

Depuis 2020, le comitat est structuré en 4 commissions qui ont œuvré en 2021 :

- La commission langue travaille à une conjugaison du Gascon du département ;
- La commission littérature élabore une anthologie des auteurs bigordans en gascon ;
- La commission toponymie répond aux demandes des collectivités pour restituer les noms des voies et places ;
- La commission visibilité œuvre notamment à des travaux d'ampleur (site internet des archives ou collaboration avec le Musée pyrénéen de Lourdes).

**En 2021, la nouvelle formule de la remise des prix du Concours bigordan a également été expérimentée. Elle se déroule à présent sur plusieurs jours et devient le centre d'une semaine de l'occitan, à destination de tous les publics.**









# RESSOURCES & ADMINISTRATION GÉNÉRALE

# Cybersécurité : tous concernés !

Direction des Systèmes d'Information et du Numérique

La Sécurité des Systèmes d'Information (SSI) est une préoccupation majeure au Département des Hautes-Pyrénées. Ceci reste l'engagement de tous, tant à la Direction des Systèmes d'Information et du Numérique (DSIN) que dans l'ensemble des directions de la collectivité.

La SSI, également appelé Cybersécurité, n'est plus une option mais un enjeu primordial. Personne ne peut se considérer à l'abri d'une « catastrophe » numérique quelle que soit la structure (EPCI, État, Territoire, Privé, particulier...) comme le démontre l'actualité dans les exemples suivants :

- Vendée : entreprise de nautisme Bénéteau à l'arrêt suite à une cyberattaque (février 2021) ;
- Arles : dossiers des patients illisibles à l'hôpital - rançongiciel (août 2021) ;
- Suisse : cyberattaque contre la commune de Rolle, entraînant une fuite des données sensibles de 5 000 habitants aux mains des pirates (août 2021) ;
- Gironde : L'entreprise Bardinet (spiritueux) victime d'un rançongiciel (septembre 2021).

« L'hameçonnage » ou « fishing » étant un point d'entrée des cyberattaques, la sensibilisation et la formation de l'utilisateur, demeure une ligne de défense efficace et a contrario, son absence, une faiblesse.



Aussi, dans le cadre du plan France Relance Cybersécurité, le Département s'engage avec ses partenaires dans l'amélioration de son infrastructure et de ses procédures ainsi que dans la formation de ses agents aux risques Cyber et à l'application des bonnes pratiques.



# De l'art aux Archives Départementales

## Dispositif du « 1 % artistique » - Finances

**Le dispositif du « 1 % artistique » impose aux maîtres d'ouvrages publics de consacrer 1 % du coût de leur construction à la commande ou à l'acquisition d'une ou plusieurs œuvres d'un artiste vivant (L1616-1 CGCT).**

Pour les départements, sont principalement concernés les collèges, les bibliothèques et les archives.

Le Département des Hautes-Pyrénées met en œuvre ce dispositif pour le projet de construction des nouvelles Archives Départementales, rue Eugène Ténot à Tarbes.

Cette opération comporte une partie réhabilitation de l'ancienne école normale et une partie extension. Le 1 % est calculé uniquement sur la partie extension.

Toutes les formes d'art peuvent être concernées telles que le dessin, la peinture, la sculpture, la gravure, la tapisserie, la lithographie, la photographie, la vidéo, la création numérique, le design, le graphisme, l'espace paysager, etc.

Les travaux devant débuter mi-2022, la procédure a

été réalisée fin 2021 pour connaître l'attributaire avant le démarrage des travaux.

Le comité artistique, présidé par M<sup>me</sup> Pascale PÉRALDI, vice-présidente du Département en charge des Bâtiments départementaux, et composé de 6 autres membres, a défini les attentes, sélectionné les candidats et choisira l'offre finale.

Il a notamment décidé de cibler les œuvres de toute nature propre aux arts plastiques et avoir une valeur d'usage. Les œuvres fondées sur le son ou la lumière ont été exclues. L'œuvre pourra être constituée d'un seul artefact ou d'une suite d'éléments constituant un parcours. L'œuvre devra avoir un caractère pérenne et être réalisée dans des matériaux non périssables, ni obsolètes, n'impliquant

pas un entretien coûteux, ni des frais de conservation particuliers.

Elle devra être insérée dans un espace public fréquenté, accessible à un large public où elle pourra être visible aisément, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du bâtiment.

L'appel à candidature s'est déroulé du 3 novembre au 13 décembre 2021 et 56 candidatures ont été déposées.

Le comité artistique réuni le 19 janvier a admis les 4 candidats à déposer une offre.



# Garantir les équilibres de la collectivité

## Ressources humaines

Au 31 décembre 2021, le Département comptait 1796 agents dont 1436 permanents (90.60 % d'agents titulaires), 113 non permanents (dont 12 apprentis) et 247 assistants familiaux.

L'âge moyen des agents est de 47 ans.

La collectivité compte 154 travailleurs handicapés (déclaration FIPHFP), soit un taux d'emploi direct d'agents en situation de handicap de 9,15 % (taux calculé sur l'effectif total de 1 436 agents permanents + les assistants familiaux). Pour rappel le taux d'emploi légal de travailleurs handicapés est fixé à 6 % de l'effectif.

### Budget 2021 et Ressources humaines :

Les dépenses RH s'élevaient en 2021 à 67 M € dont 63,5 M € de masse salariale, soit 24,1 % des dépenses réelles de fonctionnement du Département.

A cela s'ajoutent 12,7 M € de masse salariale pour les assistants familiaux.

### CHIFFRES CLÉS :

**1301** agents stagiaires et titulaires (dont agents en congés parental et en disponibilité) ;

**248** agents non titulaires (dont 113 non permanents y compris 12 apprentis) ;

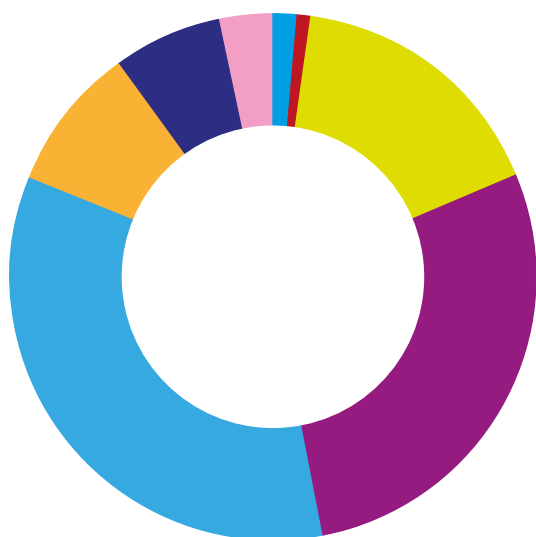
**247** assistants familiaux ;

**8,80 %** exercent leur activité à temps partiel (taux calculé sur la base du nombre d'agents permanents) ;

**91,20 %** exercent leur activité à temps plein.

## EFFECTIF PERMANENT

■ Cabinet, Communication, Collaborateurs groupe .....	23
■ DGS, Direction Assemblées, .....	9
■ D.E.B. ....	237
■ D.R.M. ....	408
■ D.S.D. ....	491
■ D.R.A.G. ....	128
■ D.D.L. ....	96
■ Autre .....	44



# Finances - Ratios légaux

Le Département poursuit sa gestion rigoureuse des moyens de fonctionnement, mais sans remise en cause de la qualité du service rendu. Cette gestion est nécessaire afin de garantir l'autofinancement visant au maintien d'un niveau d'investissement élevé, au service du développement du territoire.

Pour mener à bien ses missions, le Département s'appuie sur ses services supports. La Direction Générale Adjointe des Ressources et de l'Administration générale est chargée de mettre à disposition des différents services et agents de la collectivité, les moyens en ressources humaines, informatiques et logistiques.

Garantir les grands équilibres, mettre en œuvre une gestion maîtrisée du budget, accompagner la collectivité d'un point de vue légal et dans le respect des procédures publiques, manager les ressources humaines notamment au travers d'une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, ou déployer la stratégie informatique sont autant

de missions développées au quotidien par les agents de la Direction des Ressources et de l'Administration Générale.

Les indicateurs financiers du rapport d'activité sont la traduction en chiffres d'une réalité opérationnelle au service du territoire départemental.

## Dépenses réelles de fonctionnement et d'investissement (montant total CA)

	CA 2020	CA 2021
Dont	384 977 207	390 611 627
Solidarité	191 854 924	184 741 240
Routes et infrastructures	52 248 095	56 205 727
<i>Dont routes et infrastructures (investissement)</i>	24 200 646	26 366 823
Aménagement rural et développement local	14 037 936	16 070 409
<i>Dont aménagement rural (investissement)</i>	9 809 567	11 175 719
Enseignement	14 130 844	17 090 438
<i>Dont collèges et bâtiments (investissement)</i>	3 244 888	4 816 292
Sécurité et incendie	11 766 299	11 741 306
Transports	839 642	1 045 435
Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	7 789 819	8 847 471

## Informations financières

	Valeurs 2020	Valeurs 2021
Dépenses réelles de fonctionnement / population	1 244 €/hab	1 214 €/hab
Produit des impositions directes / population	454 €/hab	124 €/hab
Recettes réelles de fonctionnement / population	1 451 €/hab	1 481 €/hab
Dépenses d'équipement brut / population	145 €/hab	166 €/hab
Encours de la dette au 1 <sup>er</sup> janvier / population	701 €/hab	690 €/hab
Dotation globale de fonctionnement / population	221 €/hab	217 €/hab
Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	24,38 %	25,08 %
Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal	0,70	0,71
Dépenses de fonctionnement et remboursement de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement	89,85 %	87,40 %
Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	10 %	11,2 %
Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement	48,31 %	46,59 %







# COMMUNICATION

# L'information en temps réel

## Communication

La Direction de la Communication définit et met en œuvre la stratégie de communication externe en cohérence avec les grandes orientations stratégiques de la Collectivité. Elle rend compte et valorise les actions engagées par le Département.

La Direction de la Communication travaille étroitement et de façon transversale avec l'ensemble des services de la collectivité.

### Ses missions :

- Valoriser et accompagner l'action publique ;
- Faire vivre et animer la démocratie locale ;
- Promouvoir l'image de la collectivité et ses acteurs ;
- Animer le territoire en mettant en avant les activités du territoire.

### Ses différents champs d'intervention :

- Politique éditoriale d'information ;
- Promotion du Département lors des différents salons et événements locaux, régionaux ou nationaux (salons professionnels et grand public, Tour de France, Petits As, etc.) ;
- Edition et animation du site internet ;
- Gestion et animation des réseaux sociaux (Facebook, Instagram, Twitter, LinkedIn, TikTok, YouTube).

### CHIFFRES CLÉS :

**45 000**

fans sur Facebook ;

**2 800**

abonnés du Instagram ;

**1 100**

abonnés sur Twitter ;

**800**

abonnées sur LinkedIn ;

**460**

bonnées sur TikTok ;

**205 578**

vues YouTube ;

**170 000**

visiteurs / 340 000 pages vues sur [hautespyrenees.fr](http://hautespyrenees.fr) ;

**2651**

demandes reçues sur notre plateforme de démarches en ligne ;

**889**

candidatures en ligne sur le site [hautespyrenees.fr](http://hautespyrenees.fr).





**HAUTESPYRENEES.FR**

**MON DÉPARTEMENT**

**DANS LA POCHE**





# Le Département débarque sur LinkedIn et Tiktok !

## Communication

Déjà présent activement sur 3 réseaux sociaux d'envergure, Twitter, Instagram et Facebook, et comptant même plus de 44 000 abonnés sur ce dernier, le Département s'est lancé sur deux nouveaux réseaux sociaux bien connus des internautes : LinkedIn et TikTok.

Désireux d'être fidèle à sa signature et « être chaque jour plus proche de vous », ce développement se situe au cœur d'une stratégie digitale multicanal. A chaque catégorie d'utilisateurs, son média favori.

Longtemps considéré comme un média à dominante RH, LinkedIn est aujourd'hui un vecteur de communication professionnelle à part entière. C'est aujourd'hui le plus grand réseau professionnel mondial avec 774 millions d'utilisateurs dans plus de 200 pays.

Il permet au Département d'accroître sa visibilité dans la sphère professionnelle et mettre en valeur son travail partenarial sur le territoire.

Ultra-populaire auprès des ados du monde entier, TikTok est quant à lui une plateforme de contenus d'actualité personnalisés dédiée à la création et au partage de vidéos courtes.

Il permet de nous adresser aux jeunes, notamment aux collégiens, et leur faire passer différents types de messages. De l'information

évènementielle décalée avec le Prix Ados « Tout en Auteurs » ou de la sensibilisation à des enjeux de santé publique, comme avec la prévention contre les IST, TikTok est un canal précieux pour s'adresser aux plus jeunes.

Ainsi, la présence du Département sur les réseaux sociaux se renforce, se professionnalise, et s'étend avec agilité à ces nouveaux médias pour offrir aux usagers une actualité rapide, fiable et continue.

Il s'agit de mieux informer les usagers dans leur diversité de profils et d'habitudes avec un positionnement et un plan éditorial clairs.

Les médias sociaux sont aujourd'hui un moyen simple et direct de diffuser des informations vers les usagers, de dialoguer et interagir avec eux en leur offrant de nouveaux services à valeur ajoutée.



# Le Département s'engage pour votre bien-être numérique !

## Accessibilité numérique

Le contexte sanitaire a rendu le numérique incontournable. Handicaps moteurs, visuels, liés à la perception ou à l'attention, inexpérience du numérique, le Département rend accessible vos démarches en ligne grâce à LISIO Web Solidaire.

LISIO est un outil informatique gratuit pour tous, simple d'utilisation et sans aucune création de compte ! Il est disponible dès maintenant sur [hautespirenees.fr](http://hautespirenees.fr), [mdph65.fr](http://mdph65.fr) et [hapybiblio.fr](http://hapybiblio.fr).

Il vous suffit de cliquer sur le petit hippocampe à droite de votre page d'accueil.

### Quel changement si je suis un visiteur sans expérience numérique ?

- Lisio simplifie et uniformise toutes les pages ;

- Affiche tout le contenu dans un format familier et rassurant ;
- Réduit la fatigue, la perte de confiance en soi.

### Quel changement si je suis un visiteur ayant des handicaps moteurs, visuels, liés à la perception ou à l'attention ?

- Lisio adapte les contenus : tailles, couleurs, formes, interactions, etc ;
- L'outil ajoute les outils d'aides spécifiques

nécessaires (mode nuit, lecture guidée...) ;

- Lisio dispose d'un lecteur vocal, permettant une lecture complète du site ;
- Enfin, il prédéfinit des paramètres si je suis dyslexique ou daltonien, si j'ai des problèmes de tremblements ou de de mémoire, si j'ai une vision faible ou très faible, ou si je ne suis pas à l'aise avec le numérique.

### Quel changement pour chacun d'entre nous ?

- Traduction de tout le site dans notre langue maternelle (26 langues) ;
- Affichage accéléré (x 100) dans les zones à faible débit réseau ;
- Réduction de notre impact carbone pour que nous puissions tous agir pour l'environnement ;
- Lecture confortable sur tous nos supports : smartphone, tablette, PC, etc.

A travers cet outil et ses autres démarches numériques, Le Département des Hautes-Pyrénées entend rendre le web plus solidaire, plus écologique et plus accessible à tous.





# Tous en Selle !

## Communication

Tous en Selle est un festival de court métrage 100 % vélo qui propose une sélection inédite de plusieurs documentaires venus du monde entier en présence des équipes qui les ont réalisés.

A l'honneur : compétition, aventure, urbain, outdoor, lifestyle, aventure humaine, rencontre, découverte et lien social.

Lors de l'ouverture du festival à Paris au Grand Rex, vendredi 17 et samedi 18 septembre, le Département

et Hautes-Pyrénées Tourisme Environnement réunis sur un espace dédié, ont fait la promotion du territoire et notamment du Pyrénées Cycl'n Trip, auprès d'un public passionné de vélo.

A cette occasion, le Département a dévoilé un nouveau clip et une nouvelle signature pour faire aimer les Hautes-Pyrénées :

« les Hautes-Pyrénées, le Département de tous les vélos » !

Le festival est en tournée dans toute la France.



# Partageons nos meilleurs souvenirs 2021 !

Concours photo Instagram : #SouvenirsHautespy21

A l'occasion des fêtes et pour terminer l'année sur une note positive, le Département des Hautes-Pyrénées a organisé un grand concours photo sur son compte Instagram, sur le thème « Partageons nos meilleurs souvenirs 2021 » !

Il est coutume de faire sa liste de bonnes résolutions pour la nouvelle année. Mais rien n'empêche de se rappeler aussi les plus beaux moments passés ... surtout quand c'est dans les Hautes-Pyrénées !

Pour participer, il suffisait de partager sur Instagram avant le 2 Janvier 2022, la photo de votre meilleur souvenir de 2021 dans les Hautes-Pyrénées.

20 finalistes ont été sélectionnés par le jury du concours. Les internautes ont ensuite pu voter pour leur meilleur souvenir en glissant un « j'aime » sous la photo.

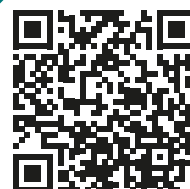
La grande gagnante du concours est @chloe\_Irc avec son incroyable « chasse aux orages » dans le ciel de Vic-en-Bigorre récoltant plus de 1 426 « j'aime ».

Un véritable coup de foudre pour les internautes !

CHIFFRES CLÉS :

**100**  
participants ;

**20**  
finalistes.



Retrouvez  
la photo gagnante  
grâce au flashcode !

# L'annuaire des services

---

## Pour joindre directement votre interlocuteur

par téléphone, composez le 05 62 56 puis les 4 chiffres mentionnés

par mail : prenom.nom@ha-py.fr

### Cabinet du Président

Directeur de Cabinet :  
Olivier GUYONNEAU (78 53)

### Direction Générale des Services

Directrice Générale des Services :  
Chantal BAYET (78 60)

Directrice des Assemblées :  
Anne-Marie FONTAN (78 61)

Directrice de la Communication :  
Valérie GAVOIS-LAMBERT (78 73)

### Direction générale adjointe Ressources et Administration Générale

Directeur Général Adjoint :  
Pascal SAUREL (77 55)

Directeur des Ressources  
Humaines :  
10005 - \*\*\*

Directeur de l'Administration et  
des Finances :  
Jean MUR (77 53)

Directrice des Systèmes  
d'Information et du Numérique :  
Martine DOMECH-CABANNE (77 66)

### Direction générale adjointe Routes et Mobilités

Directeur Général Adjoint :  
Franck BOUCHAUD (72 32)

### Direction générale adjointe Education et Bâtiments

Directrice Générale Adjointe :  
Rozenn GUYOT (72 71)

Directrice de l'Education :  
Marie-Bernard CLAVERIE  
(72 72)

Directeur des Bâtiments :  
Christian LAUTRE (72 71)

### Direction générale adjointe Solidarité Départementale

Directrice Générale Adjointe :  
Nathalie ASSIBAT (78 08)

Directrice des Territoires :  
Gaëlle VERGEZ (78 08)

Directrice Enfance Famille :  
Marie-Françoise ANDURAND  
(73 63)

Directrice Insertion Logement :  
Insertion : Gaëlle VERGEZ (78 08)  
Logement : Nathalie PERIN (51 34)

Directeur Autonomie :  
Frédéric BOUSQUET (78 06)

Directrice Appui aux Solidarités  
Anne BRUNET (73 75)

### Direction générale adjointe Développement Local

Directeur Général Adjoint :  
Sébastien PIVIDAL (77 85)

Directrice de l'Action Culturelle  
et de la Médiathèque :  
Dominique DESCLAUX (75 60)

Directrice de l'Attractivité et des  
Solidarités territoriales :  
Claude LAFFONTA (77 75)

Directeur des Archives et  
Patrimoines :  
François GIUSTINIANI (76 21)

### Organismes associés

Agence Départementale  
d'Accompagnement des  
Collectivités :  
Laure MICHAUT (71 01)

Initiative Pyrénées :  
Franck MIGAN (79 65)

Conseil d'Architecture,  
d'Urbanisme et d'Environnement :  
Vincent DEDIEU (71 45)

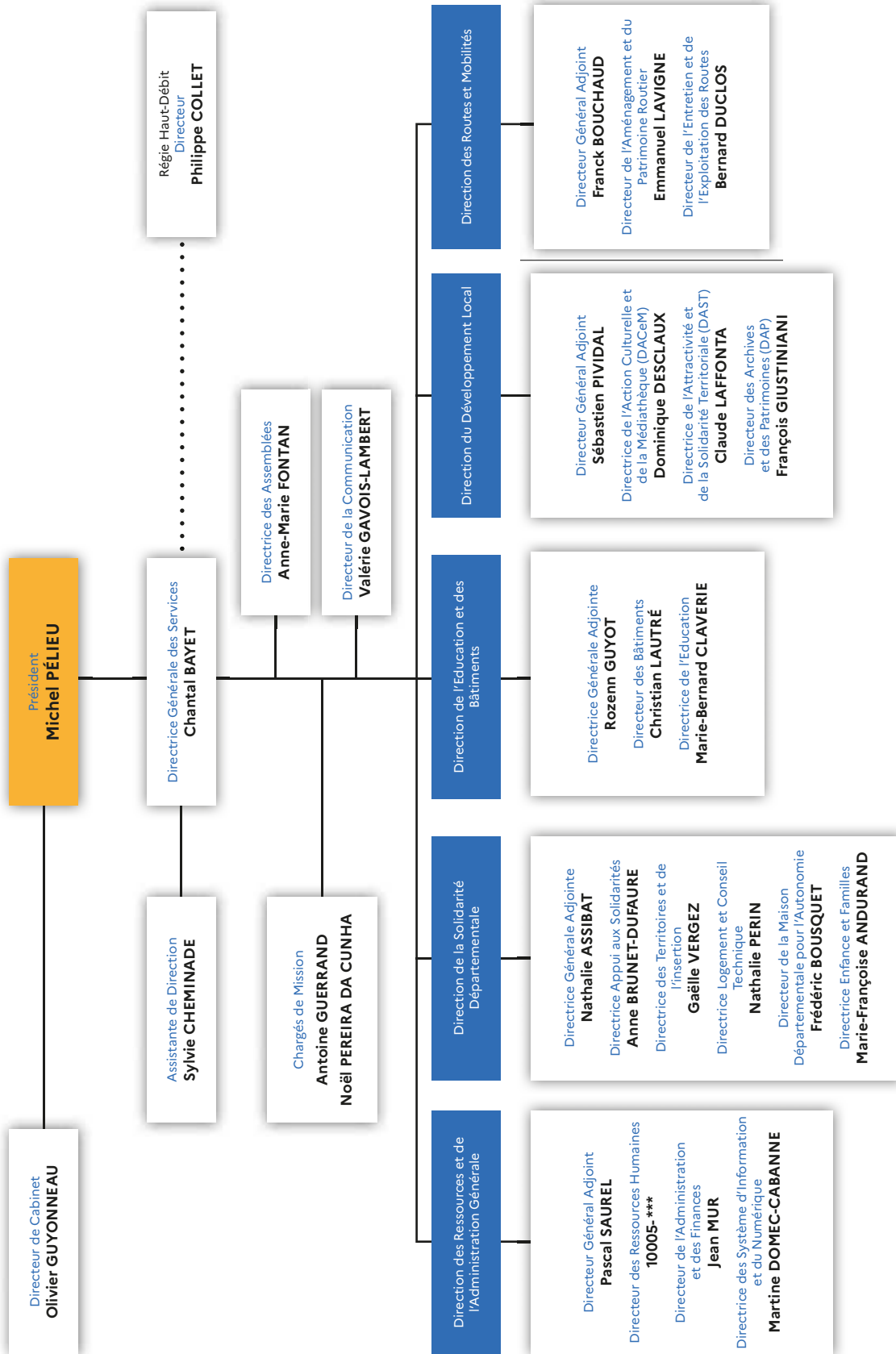
Hautes-Pyrénées Haut-Débit :  
Philippe COLLET (77 17)

Hautes-Pyrénées Sport Nature :  
Pierre DESMALES  
(05 62 41 81 48)

Hautes-Pyrénées Tourisme  
Environnement :  
Isabelle PÉLIEU (70 65)

Office Départemental des Sports :  
Marc BRUNING (78 14)

Syndicat Mixte du Pic du Midi :  
Daniel SOUCAZE DES SOUCAZE  
(05 62 91 98 58)



... • Lien fonctionnel



# Les services départementaux

---

## HÔTEL DU DÉPARTEMENT

6 rue Gaston Manent  
65000 TARBES  
05 62 56 78 65  
[hautespyrenees.fr](http://hautespyrenees.fr)  
[facebook.com/departementhautespyrenees](https://facebook.com/departementhautespyrenees)

## LES MAISONS DÉPARTEMENTALES DE SOLIDARITÉ

### Agglomération tarbaise

5 rue Gaston Dreyt  
65000 TARBES  
05 62 56 73 02  
[mds.gastondreyt@ha-py.fr](mailto:mds.gastondreyt@ha-py.fr)

site les Bigerrions :  
05 31 74 36 80  
[mds.lesbigerrions@ha-py.fr](mailto:mds.lesbigerrions@ha-py.fr)

site St Exupéry :  
05 31 74 36 50  
[mds.saintexupery@ha-py.fr](mailto:mds.saintexupery@ha-py.fr)

site Gaston Dreyt :  
05 62 56 73 02  
[mds.gastondreyt@ha-py.fr](mailto:mds.gastondreyt@ha-py.fr)

### Pays des Gaves & Haut-Adour

Site de Bagnères-de-Bigorre  
1 rue du Castelmouly  
65200 BAGNERES-DE-BIGORRE  
05 31 74 36 20  
[mds.hautadour@ha-py.fr](mailto:mds.hautadour@ha-py.fr)

### Pays des Gaves & Haut-Adour

Site de Lourdes  
19 boulevard Roger Cazenave  
65100 LOURDES  
05 31 74 36 60  
[mds.paysdesgaves@ha-py.fr](mailto:mds.paysdesgaves@ha-py.fr)

### Pays des Gaves & Haut-Adour

Site d'Argelès-Gazost  
1 chemin de l'herbe  
65400 ARGELES-GAZOST  
05 31 74 37 10

### Coteaux Lannemezan - Neste Barousse

325 rue Thiers  
65300 LANNEMEZHAN  
05 31 74 35 10  
[mds.clnb@ha-py.fr](mailto:mds.clnb@ha-py.fr)

### Val d'Adour

445 avenue Jacques Fourcade  
65500 VIC-EN-BIGORRE  
05 31 74 35 90  
[mds.valdadour@ha-py.fr](mailto:mds.valdadour@ha-py.fr)

## PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE

Place Ferré  
65000 TARBES  
05 62 56 74 42

## MAISON DÉPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPÉES

Place Ferré  
65000 TARBES  
05 62 56 73 50  
[mdph65.fr](http://mdph65.fr)

## CONSULTATION DE DÉPISTAGE ANONYME ET GRATUIT

Vaccinations  
Place Ferré  
65000 TARBES  
05 62 56 74 83

## LES AGENCES DES ROUTES

Horaires d'ouvertures :

8h00 à 12h00 et 13h30 à 17h30 du lundi au jeudi 8h00 à 12h00 et 13h30 à 16h30 le vendredi

### Pays de Tarbes et du Haut Adour

1, rue Castelmouly  
65200 BAGNERES-DE-BIGORRE  
05 62 95 62 00  
[agence.bagneres@ha-py.fr](mailto:agence.bagneres@ha-py.fr)

### Pays des Coteaux

44, rue d'Astarac  
65330 GALAN  
05 62 49 15 05 / 05 31 74 38 90  
[agence.galan@ha-py.fr](mailto:agence.galan@ha-py.fr)

### Pays du plateau de Lannemezan des vallées des Nestes et Barousse

Le Pré Commun  
65240 ARREAU  
05 62 40 75 00 / 05 31 74 38 60  
[agence.arreau@ha-py.fr](mailto:agence.arreau@ha-py.fr)

### Pays des Gaves

Route de Sarsan  
65107 LOURDES  
05 31 74 38 50  
[agence.lourdes@ha-py.fr](mailto:agence.lourdes@ha-py.fr)

### Pays du Val d'Adour

274, boulevard Lapalu  
65700 MAUBOURGUET  
05 62 31 74 38 80  
[agence.maubourguet@ha-py.fr](mailto:agence.maubourguet@ha-py.fr)

## TRANSPORTS

### Transports de personnes en situation de handicap

05 62 56 72 10 / 72 93  
[laetitia.missonnier@ha-py.fr](mailto:laetitia.missonnier@ha-py.fr)

### INFOROUTE

0825 825 065  
[inforoute.ha-py.fr](http://inforoute.ha-py.fr)

## ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

5 rue des Ursulines  
65000 TARBES  
05 62 56 76 19  
[archives@ha-py.fr](mailto:archives@ha-py.fr)  
[archivesenligne65.fr](http://archivesenligne65.fr)

## ABBAYE DE L'ESCALADIEU

65130 BONNEMAZON  
05 31 74 39 50  
[abbaye-escaladieu.com](http://abbaye-escaladieu.com)

## ABBAYE DE SAINT-SEVER-DE-RUSTAN

65140 SAINT-SEVER-DE-RUSTAN  
05 62 96 65 67  
05 62 96 54 51

## MÉDIATHÈQUE DÉPARTEMENTALE

Boulevard Claude Debussy  
65000 TARBES  
05 62 56 75 65  
[hapybiblio.fr](http://hapybiblio.fr)





# RAPPORT FINANCIER

## I. LES TENDANCES MARQUANTES

I.1. L'évolution des recettes et des dépenses

---

I.2. Le reste à charge sur les allocations individuelles de solidarité

---

I.3. Le soutien à l'économie par l'investissement

---

## II. LES DONNÉES BUDGÉTAIRES

II.1. Vue d'ensemble

---

II.2. Les dépenses

II.2.1. Section de fonctionnement

II.2.2. Section d'investissement

---

II.3. Les recettes

---

## III. LES DONNÉES FINANCIÈRES

III.1. Les ratios légaux

---

III.2. Les principaux coûts pondérés

III.2.1. Les dépenses liées à la solidarité

III.2.2. Les dépenses liées à l'éducation

III.2.3. Les dépenses liées aux routes

---

## IV. ETAT DE LA DETTE

IV.1. Dette propre

IV.1.1. Extinction de la dette au 31/12/2021

IV.1.2. Répartition de l'encours par prêteur

IV.1.3. Répartition de l'encours par type de risque

IV.1.4. Classification Gissler du risque

---

IV.2. Dette garantie

IV.2.1. Etat des garanties accordées en 2021

IV.2.2. Etat de l'encours par type de bénéficiaire

IV.2.3. Etat de l'encours par bénéficiaire

---

# I. LES TENDANCES MARQUANTES

## I.1. L'ÉVOLUTION DES RECETTES ET DES DÉPENSES

Comme l'année précédente, l'année 2021 a été marquée par les conséquences de la pandémie. Dans la lignée de 2020, les adaptations organisationnelles dont la collectivité a su faire preuve, ont permis d'assurer la continuité des services, et de remplir pleinement ses missions auprès des usagers.

Sur le plan budgétaire, certaines dépenses envisagées au regard de la pandémie n'ont pas été réalisées en totalité (notamment les dépenses d'allocation RSA). Dans le même temps, des recettes exceptionnelles, inattendues, ont été perçues, notamment une hausse substantielle des droits de mutations à titre onéreux sur les cessions immobilières, qui s'explique, pour partie, par le report de transactions immobilières de 2020 sur 2021. Il en résulte un résultat budgétaire conséquent (46,9 M €).

En investissement, malgré cette nouvelle année atypique, l'avancée des projets sur le territoire s'est poursuivie à un rythme soutenu. La volonté politique de faire un effort supplémentaire dans le soutien à l'activité locale, par les investissements propres sur le patrimoine de la collectivité ou par l'octroi de subventions à des tiers porteurs de projets, s'est ainsi traduite par un volume de réalisation très élevé (62,4 M €).

## I.2. LE RESTE À CHARGE SUR LES ALLOCATIONS INDIVIDUELLES DE SOLIDARITÉ

La mission première du Département reste le social.

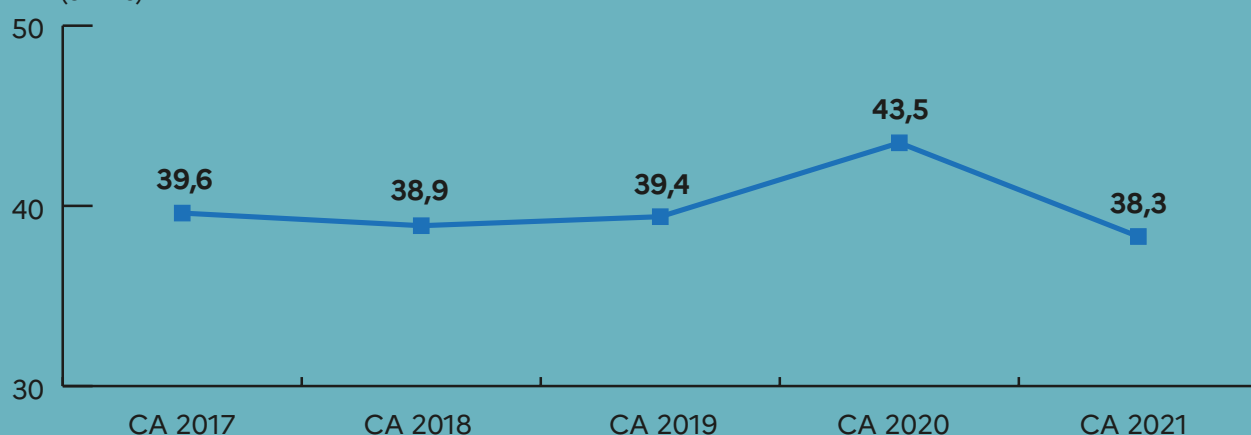
Le tableau ci-dessous retrace les dépenses et recettes afférentes aux Allocations Individuelles de Solidarité (AIS), hors dépenses de personnel. Une fois déduites les compensations apportées par l'Etat en la matière, il fait apparaître le reste à charge (RAC) pour le Département.

Dépenses Réelles APA, PCH, RSA	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021
APA	47 711 247 €	49 967 094 €	51 567 877 €	49 896 140 €	46 625 740 €
PCH	8 229 872 €	8 250 836 €	8 476 74w5 €	9 047 127 €	9 834 186 €
RSA	30 944 988 €	31 385 769 €	32 318 088 €	35 694 302 €	35 059 413 €
<b>Total des AIS</b>	<b>86 886 107 €</b>	<b>89 603 699 €</b>	<b>92 362 710 €</b>	<b>94 637 569 €</b>	<b>91 519 339 €</b>
Compensations	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021
Comp. RMI-RSA TICPE	17 127 028 €	17 127 028 €	17 127 028 €	17 127 028 €	17 127 028 €
Dotation CNSA (APA)	15 297 979 €	18 180 725 €	18 151 278 €	14 985 406 €	16 317 339 €
Dotation CNSA (PCH)	2 271 226 €	2 374 727 €	2 344 603 €	2 339 167 €	2 632 413 €
FMDI	1 368 378 €	1 414 335 €	1 332 237 €	1 383 029 €	1 487 424 €
Fonds AIS (DCP)	6 683 832 €	6 817 808 €	7 194 453 €	7 082 748 €	8 365 528 €
Péréquation sup. AIS (fds solid)	4 509 241 €	4 833 270 €	5 846 636 €	8 229 604 €	6 312 663 €
Fonds de stabilisation	0 €	0 €	984 879 €	0 €	989 013 €
<b>Total Compensations</b>	<b>47 257 684 €</b>	<b>50 747 893 €</b>	<b>52 981 114 €</b>	<b>51 146 982 €</b>	<b>53 231 408 €</b>
Reste à charge Département	39 628 423 €	38 855 806 €	39 381 596 €	43 490 587 €	38 287 931 €
Taux de reste à charge	46 %	43 %	43 %	46 %	42 %
Taux de couverture	54 %	57 %	57 %	54 %	58 %



### RESTE A CHARGE DÉPARTEMENT

(en M€)



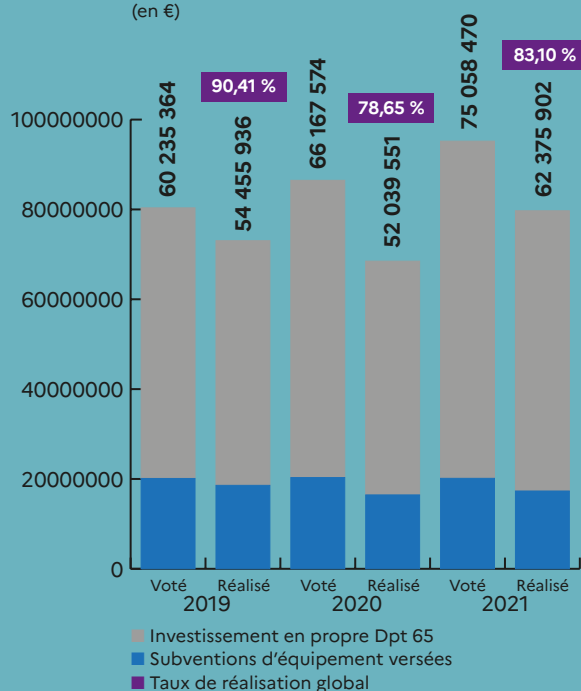
### I.3. LE SOUTIEN À L'ÉCONOMIE PAR L'INVESTISSEMENT

A l'inverse de nombreuses collectivités territoriales qui sont contraintes de réduire fortement leurs dépenses d'investissement, notre collectivité poursuit depuis plusieurs exercices son effort de soutien à l'activité, par l'investissement. Cet effort est essentiel pour le développement du territoire.

Le volume conséquent réalisé en 2021 illustre parfaitement cette volonté, ainsi que la reprise économique suite à la pandémie.

### COMPARAISON ENTRE LE VOTÉ ET LE RÉALISÉ

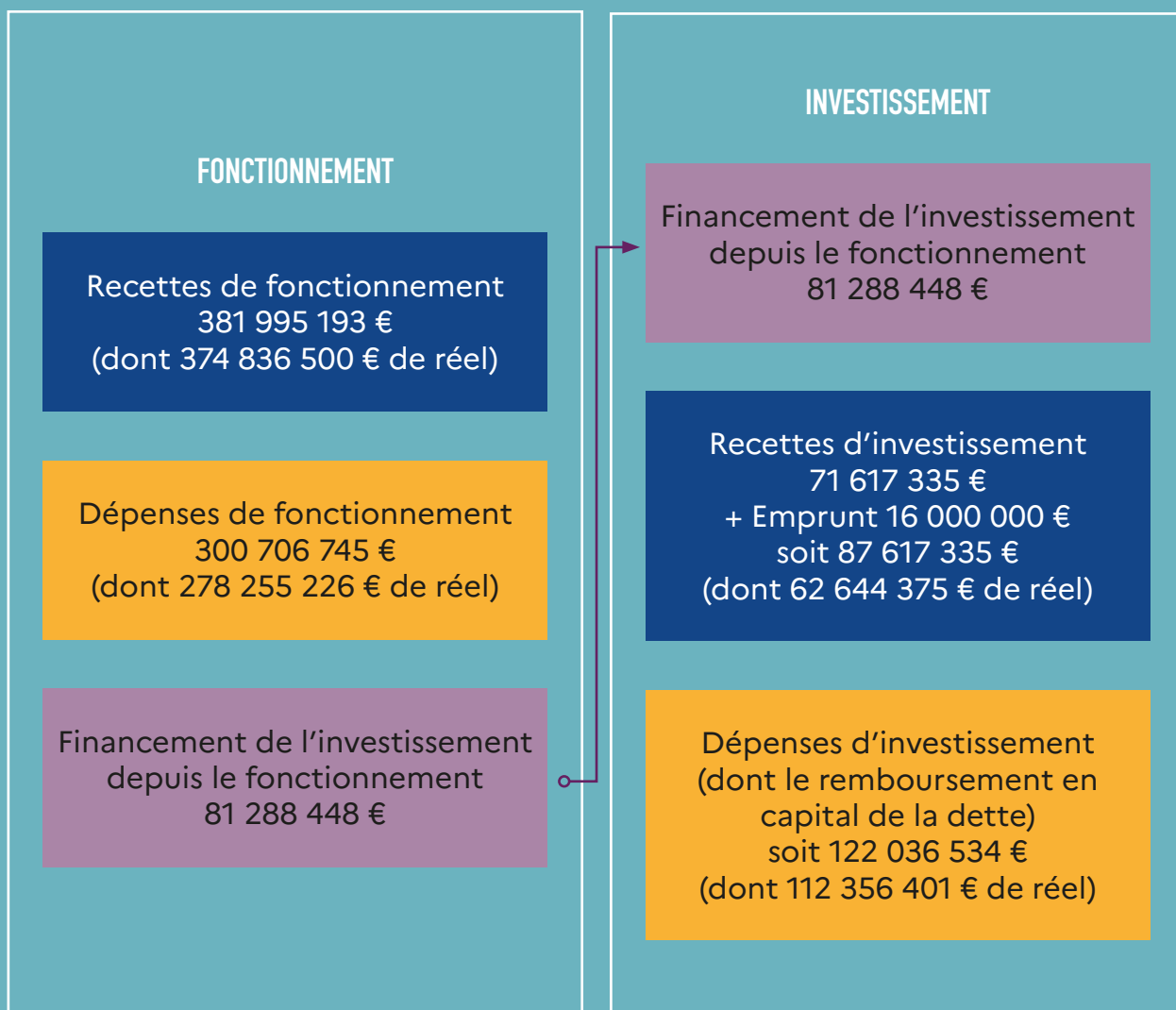
(en €)



	2019		2020		2021	
	Voté	Réalisé	Voté	Réalisé	Voté	Réalisé
<b>TOTAL</b>	<b>60 235 364 €</b>	<b>54 465 936 €</b>	<b>66 167 574 €</b>	<b>52 089 551 €</b>	<b>75 058 470 €</b>	<b>62 375 902 €</b>
Investissement en propre Dpt 65	39 990 029 €	35 764 441 €	45 707 779 €	35 531 709 €	54 850 389 €	44 997 624 €
Opération pour compte de tiers	132 208 €	111 144 €	148 171 €	58 311 €	64 021 €	56 031 €
Subventions d'équipement versées	20 113 127 €	18 580 352 €	20 311 624 €	16 449 531 €	20 144 059 €	17 322 247 €
Taux de réalisation investissement propre		89,43 %		77,74 %		82,04 %
Taux de réalisation subventions		92,38 %		80,99 %		85,99 %
Taux de réalisation global		90,41 %		78,65 %		83,10 %

## II. LES DONNÉES BUDGÉTAIRES

### II.1. VUE D'ENSEMBLE



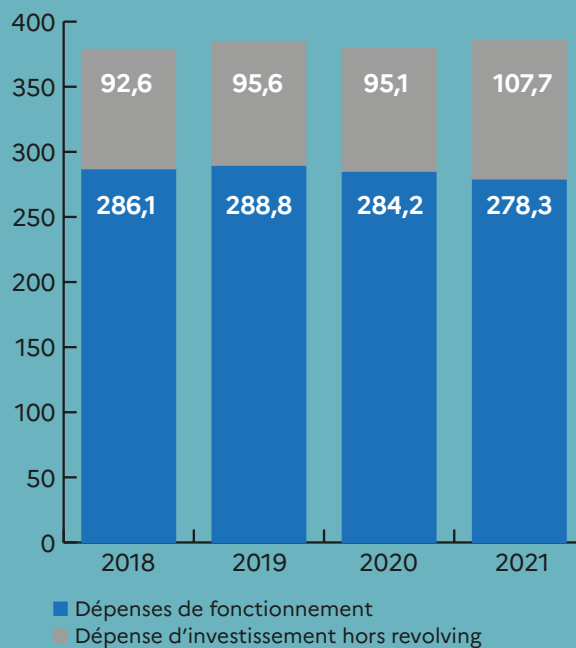
Résultat 2021 = Recettes - Dépenses = 46 869 248 €

## II.2. LES DÉPENSES

\* Un emprunt revolving est un outil à la fois de financement, mais aussi de gestion de trésorerie. Il permet, selon les besoins, de procéder à des remboursements temporaires, en période de trésorerie élevée, générant ainsi des économies de fonctionnement.

### DÉPENSE RÉELLES CA 2021

(en M€ - hors revolving\*)



### II.2.1. SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses réelles de fonctionnement s'établissent à 278,3 M€ au CA 2021.

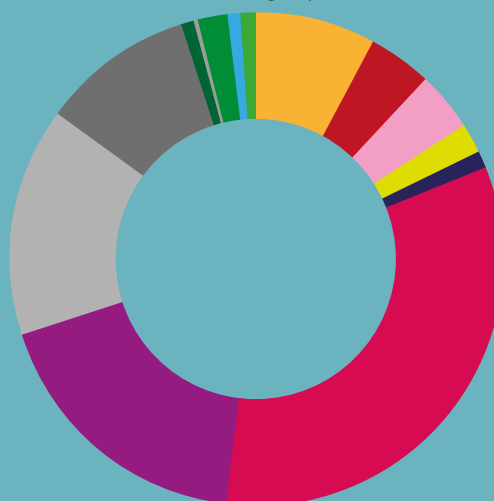
#### TAUX DE RÉALISATION DES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT PAR ANNÉE

Années	Budget total (M€)	CA (M€)	Taux de réalisation (%)
2013	276,5	267,4	97 %
2014	287	275,9	96 %
2015	289,3	280,6	97 %
2016	302,3	284,2	94 %
2017	298,0	286,5	96 %
2018	301,9	286,1	95 %
2019	296,6	288,8	97 %
2020	302,3	284,2	94 %
2021	297,9	278,3	93 %

Le taux de réalisation global pour 2021, en fonctionnement, se situe à 93 %, soit légèrement en-dessous des exercices précédents.

### DÉPENSE RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

Services généraux	20 323 339	8 %
Sécurité	11 569 855	4 %
Enseignement	10 966 912	4 %
Culture, Vie sociale, Loisirs	6 562 466	2 %
Prévention médico sociale	3 766 000	1 %
Action sociale (hors RMI)	90 680 241	33 %
Personnes dépendantes (APA)	48 355 883	18 %
RSA	41 939 117	15 %
Réseaux et infrastructures	28 793 469	10 %
Aménagement et environnement	3 248 554	1 %
Transports	1 045 435	0,3 %
Développement	5 439 869	2 %
Autres impôts et taxes	2 091 897	0,7 %
Opérations financières	3 180 772	1 %
Frais de fonctionnement groupes d'élus	291 418	





## II.2.2. SECTION D'INVESTISSEMENT

Les dépenses réelles d'investissement s'établissent à 107,7 M€, hors emprunts revolving au CA 2021.

### TAUX DE RÉALISATION DES DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT (HORS EMPRUNTS REVOLVING)

Années	Budget total (M€)	CA (M€)	
2013	98,5	78,1	79 %
2014	118,5	107,2	90 %
2015	99,6	90,5	91 %
2016	93,8	81,3	87 %
2017	101,9	92	90 %
2018	102,1	92,6	91 %
2019	101,5	95,6	94 %
2020	109,4	95,1	87 %
2021	120,6	107,7	89 %

Le taux de réalisation global pour 2021, en investissement, se situe à 89 %, soit plus élevé qu'en 2020 (87 %), année marquée par la crise sanitaire. En volume, cette progression est bien marquée avec 107,7 M€ de réalisés en 2021 contre 95,1 M€ en 2020.

## II.3. LES RECETTES

Ces recettes, fonctionnement et investissement confondus, hors emprunts revolving, se décomposent de la façon suivante :

FNGIR : Fonds national de garantie individuelle de ressources

DMTO : Droits de mutation à titre onéreux sur les cessions immobilières

CVAE : Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

IFER : Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux

TICPE (ancienne TIPP) : Taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques

TSCA : Taxe spéciale sur les conventions d'assurance

DCRTP : Dotation de compensation suite à la réforme sur la taxe professionnelle DSID : Dotation de soutien à l'investissement des départements

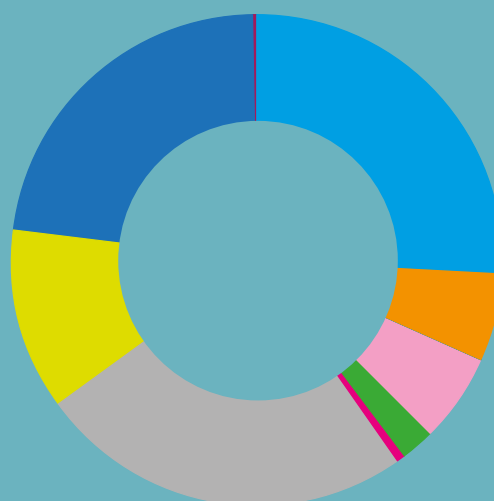
DDEC : Dotation départementale d'équipement des collèges

FCTVA : Fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée

A partir de 2021, le Département n'a plus de fiscalité qui soit à la fois directe et avec pouvoir de taux. La taxe foncière sur les propriétés bâties est désormais remplacée par une fraction compensatrice de TVA. Cela se traduit dans le tableau des ratios ci-après par une dégradation du ratio « produit des impositions directes/population ».

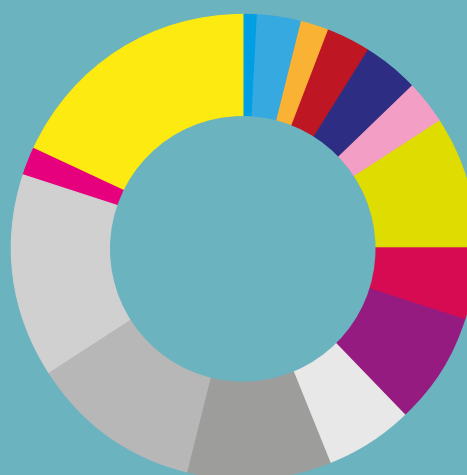
## DÉPENSE RÉELLES D'INVESTISSEMENT

■ Déficit d'investissement (001)	27 509 033	25,5 %
■ Services généraux	6 228 432	5,8 %
■ Sécurité	171 450	0,2 %
■ Enseignement	6 123 526	5,7 %
■ Culture, Vie sociale, Loisirs	2 285 005	2,1 %
■ Prévention médico-sociale	2 949	0 %
■ Action sociale	562 387	0,5 %
■ Réseaux et infrastructures	26 366 823	24,5 %
■ Aménagement et environnement	12 765 823	11,9 %
■ Dettes et opérations financières	24 122 997	22,4 %
■ Opérations pour compte tiers	56 031	0,1 %



## RECETTES RÉELLES FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT

■ FCTVA	5 897 847	1 %
■ Autre fiscalité	11 912 787	3 %
■ FNGIR	7 683 763	2 %
■ Péréquation (DMTO, CVAE)	12 994 564	3 %
■ Emprunt d'équilibre	16 000 000	4 %
■ IFER, CVAE et compensation de fiscalité	13 432 594	3 %
■ DMTO	40 239 841	9 %
■ TICPE	20 868 631	5 %
■ Reprise du résultat de fonctionnement antérieur	35 388 810	8 %
■ Neutralisation du solde d'investissement	27 512 931	6 %
■ Autres recettes des directions	43 196 510	10 %
■ TSCA	49 988 990	12 %
■ Dotations (DGF, DGD, DCRT, DSID, DDEC)	62 275 967	14 %
■ Dotations de compensation péréquée	8 365 528	2 %
■ Fraction de TVA en remplacement FB	77 055 445	18 %



## III. LES DONNÉES FINANCIÈRES

### III.1. LES RATIOS LÉGAUX

	Informations financières	Valeurs 2020	Valeurs 2021
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	1 244 €/hab	1 214 €/hab
2	Produit des impositions directes / population	454 €/hab	124 €/hab
3	Recettes réelles de fonctionnement / population	1 451 €/hab	1 481 €/hab
4	Dépenses d'équipement brut / population	145 €/hab	166 €/hab
5	Encours de la dette au 1 <sup>er</sup> janvier / population	701 €/hab	690 €/hab
6	Dotations globales de fonctionnement / population	221 €/hab	217 €/hab
7	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	24,38 %	25,08 %
8	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal	0,70	0,71
9	Dépenses de fonctionnement et remboursement de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement	89,85 %	87,40 %
10	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	10 %	11,2 %
11	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement	48,31 %	46,59 %

### II.2. LES PRINCIPAUX COÛTS PONDÉRÉS

#### III.2.1. LES DÉPENSES LIÉES À LA SOLIDARITÉ

Les allocations sociales représentent en moyenne :

- Pour l'APA à domicile, 4 994 € par bénéficiaire et par an ;
- Pour le RSA, 6 343 € par foyer et par an.

1 journée de dépenses sociales représente pour le budget du Département :

- Aide aux personnes âgées : 161 517 € (dont l'APA, l'allocation personnalisée d'autonomie 127 742 €) ;
- Aide aux personnes handicapées : 88 100 € ;
- Aide sociale à l'enfance : 80 745 €.

#### III.2.2. LES DÉPENSES LIÉES À L'ÉDUCATION

- Le budget moyen consacré à 1 élève a été de 883 €.

#### III.2.3. LES DÉPENSES LIÉES AUX INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES DÉPARTEMENTALES

- Le budget moyen consacré à 1 km de route a été de 11 822 €.

# IV. ÉTAT DE LA DETTE

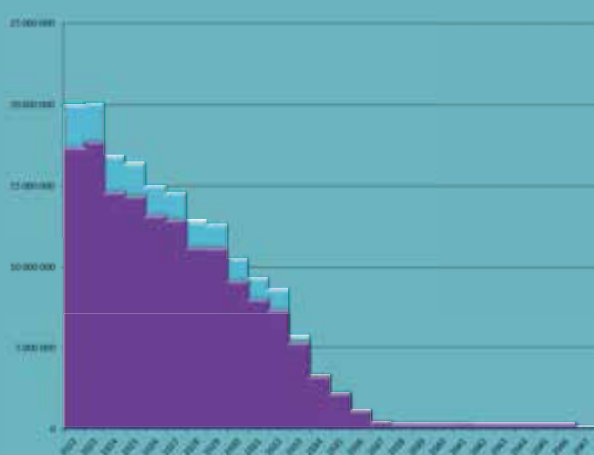
## IV.1. DETTE PROPRE

**Le montant total de l'encours est de 153,4 M€.** La dette du Département, hors partenariat public privé (PPP) de la rocade Nord-Ouest (26,4 M€) et hors emprunt Pyrenia (0,13 M€), est constituée de 41 emprunts, pour un montant de capital restant dû au 31 décembre 2021 de 126,8 M€. Au 31 décembre 2021, le taux moyen de notre encours est de 1,91 % et sa durée de vie moyenne est courte : 5 ans et 9 mois. Il est composé de 81 % de taux fixes et de 19 % de taux révisibles. Selon la charte Gissler, 100 % de l'encours est classé en 1A, la meilleure note possible : la dette du Département est totalement sécurisée.

### IV.1.1. EXTINCTION DE LA DETTE AU 31 DÉCEMBRE 2021

Le graphique ci-dessous présente une extinction des annuités de la dette existante (sans l'emprunt 2022).

#### EXTINCTION DES ANNUITÉS DE LA DETTE AU 31/12/2021



■ Intérêts  
■ Capital amorti

La légère augmentation en capital entre 2022 et 2023 s'explique par le différé d'amortissement sur 2 emprunts contractés en 2021 auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC), et qui ne commenceront à être amortis que courant 2022 et courant 2023. La rupture d'amortissement en capital entre 2023 et 2024 s'explique par l'extinction d'un emprunt d'équilibre de 2010, qui représente près de 3,2 M€ de remboursement en capital par an.

### IV.1.2. RÉPARTITION DE L'ENCOURS PAR PRÊTEUR

L'emprunt 2021 de 16 M€ a été contracté auprès de deux établissements bancaires :

- Emprunt d'équilibre de 6,9 M€ sur 15 ans à taux fixe 0,63 % auprès du Crédit Agricole
- Pour la construction du nouveau bâtiment des archives, emprunt de 4,9 M€ sur 25 ans auprès de la Banque des Territoires (CDC) :
  - 2,45 M€ taux fixe à 1,05 %
  - 2,45 M€ Livret A + 0,6 %
- Pour les travaux de rénovation du bâtiment de la place Ferré affecté aux services sociaux, emprunt de 3,2 M€ sur 25 ans auprès de la Banque des Territoires (CDC) :
  - 2,35 M€ taux fixe à 1,05 %
  - 0,85 M€ Livret A + 0,6 %
- Pour les travaux de rénovation thermique du collège de Lannemezan, emprunt de 1 M€ sur 25 ans auprès de la Banque des Territoires (CDC) :
  - 0,5 M€ taux fixe à 0,83 %
  - 0,5 M€ Livret A + 0,6 %

#### RÉPARTITION DE L'ENCOURS PAR PRÊTEUR

■ Société Générale	42 779 378	27,9 %
■ Crédit Foncier	12 400 000	8,1 %
■ Caisse Française de Financement local	35 193 921	22,9 %
■ Crédit mutuel	1 866 666	1,2 %
■ Crédit Agricole	26 974 251	17,6 %
■ Caisse d'Épargne	8 216 284	5,4 %
■ Crédit Coopératif	8 533 333	5,6 %
■ Caisse des Dépôts et Consignation	17 419 094	11,4 %





La Société Générale conserve toujours la première place dans l'encours du Département, comme l'an passé, en raison notamment de l'encours lié au PPP routier. L'encours de la Caisse Française de Financement Local progresse en raison de la cession de l'ensemble des prêts Banque Postale à cet établissement bancaire. Le Département a procédé au remboursement anticipé d'un emprunt Banque Populaire (taux fixe de 4,96%) pour un montant en capital de 3,8 M€ et des intérêts de remboursement anticipé de 153 333 €. Cette opération a permis de se désendetter, de faire baisser le taux moyen de notre encours, et de générer une économie de frais financiers de 0,4 M€.

#### IV.1.3. RÉPARTITION DE L'ENCOURS EN FONCTION DU TYPE DE RISQUE

L'encours est constitué d'une grande majorité de taux fixe : 81 %.

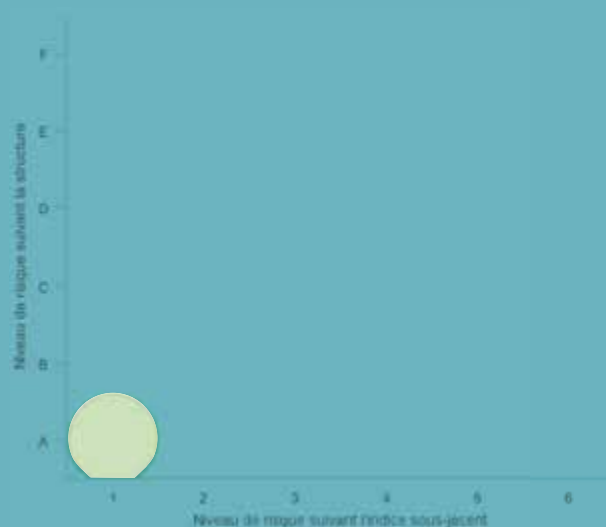
#### ENCOURS APRÈS COUVERTURE

■ Taux variable 19 %  
 ■ Taux fixe 81 %



#### IV.1.4. CLASSIFICATION GISSLER DU RISQUE

La dette du Département est très sûre. Elle est entièrement classée A1, c'est-à-dire le risque le plus bas, qui correspond à des taux fixes, des taux variables, voire des taux variables encadrés, tous ces indices étant en zone Euro.



### IV.2. DETTE GARANTIE

A la fin de l'exercice 2021, l'encours de dette garantie est de 259,3 M€.

#### IV.2.1. ETAT DES GARANTIES ACCORDÉES EN 2020

Domaine	Nombre d'emprunts	Part garantie en 2021
Logement social	12	6,8 M€
Autres (Sanitaire et social et Maisons de retraite)	3	3,6 M€
<b>Totaux</b>	<b>15</b>	<b>10,4 M€</b>

En 2021, les garanties accordées ont été aussi nombreuses qu'en 2020, mais elles ont porté sur un montant moins important. En effet, en 2020, le Département avait accordé sa garantie sur 15,2 M€, contre 10,4 M€ en 2021.

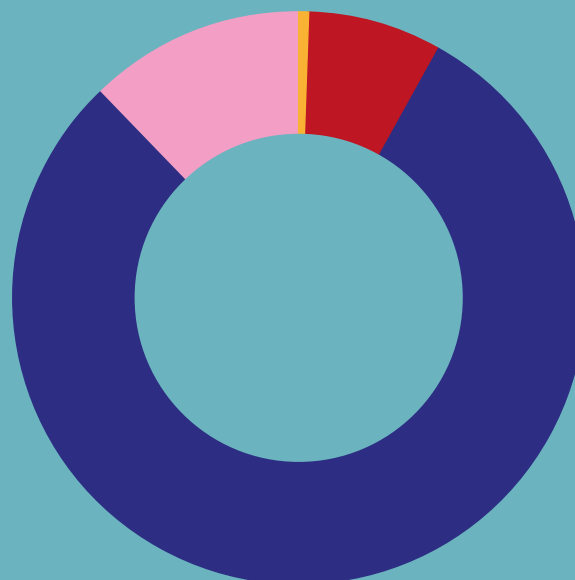
N'apparaissent pas dans ce tableau les garanties réitérées sur des emprunts qui ont fait l'objet de réaménagements.

#### IV.2.2. ETAT DE L'ENCOURS GARANTI PAR TYPE DE BÉNÉFICIAIRE

Sans surprise, le logement social est de loin le principal secteur dans lequel le Département a accordé le plus de garanties d'emprunt. Il représente plus du trois quarts de nos garanties.

#### RÉPARTITION DE L'ENCOURS DE DETTE GARANTIE PAR TYPE DE BÉNÉFICIAIRE

Autre Personnes Publiques	0,82 %
Stations de ski	7,44 %
Logement social	79,74 %
Sanitaire et social / Maison de retraite	12 %



#### IV.2.3. ETAT DE L'ENCOURS GARANTI PAR BÉNÉFICIAIRE

Tous secteurs confondus, les principaux bénéficiaires (encours supérieurs à 3 M€) sont par ordre décroissant : l'OPH, Promologis, le SIVU du Tourmalet, la SEMI de Tarbes, le groupe SCAPA, le SIVAL, l'association Notre Dame des Douleurs (située à Bagnères-de-Bigorre), et la Maison de retraite Curie Sombres de Rabastens-de-Bigorre.

## ÉTAT DE LA DETTE GARANTIE PAR BÉNÉFICIAIRE AU 31/12/2021

Bénéficiaire	Encours au 31/12/2021	Annuité
BAREGES - syndicat intercommunal des thermes	858 494	63 246
LA BARTHE DE NESTE- commune	0	14 054
PLATEAU DE LANNEMEZAN - communauté de communes	55 044	20 752
TRIE-SUR-BAISE - commune pour le CCAS	741 927	91 473
VALLEE DU LOURON - syndicat thermal et touristique	463 750	24 627
<b>Autres Personnes Publiques</b>	<b>2 119 215</b>	<b>214 151</b>
ARAGNOUET - station de ski	581 840	127 733
AURE 2000 - station de ski	1 819 793	235 218
CAUTERETS - Régie municipale Espace Cauterets - station de ski	181 815	236 750
GAVARNIE GEDRE - station de ski	60 799	4 759
LUZ - Régie - station de ski	432 904	304 349
PEYRAGUDES - SEMAP - station de ski	446 226	211 059
TOURMALET - SIVU (incluse dette régie Tourmalet dissoute)	11 104 978	466 809
VAL LOURON - SIVAL syndicat intercommunal Val Louron	4 656 504	185 337
<b>Stations de Ski</b>	<b>19 284 857</b>	<b>1 772 016</b>
AXENTIA	2 468 518	90 184
CARITAS HABITAT	252 525	1 577
ERILIA	1 545 141	57 797
ICF ATLANTIQUE	1 071 710	45 783
OPH DES HAUTES-PYRÉNÉES	125 163 927	6 958 537
PROMOLOGIS	67 347 949	4 061 395
TARBES - SEMI de Tarbes	8 879 240	4 061 395
<b>Logement Social</b>	<b>206 729 010</b>	<b>11 891 955</b>
ADAPEI - Asso départementale amis parents des enfants inadaptés	423 609	212 948
ADMR - Fédé départementale aide à domicile en milieu rural	8 661	8 230
ANRAS - Asso nationale de recherche et d'action sociale	156 791	31 787
ASEI - Agir Soigner Eduquer Insérer	812 500	70 883
CAMSP - Centre d'action médico social précoce	235 039	7 601
CAPVERN - SOLEIL ET BIGORRE maison enfants diététique thermale	1 028 940	102 550
EPAS 65 - Ets public accompagnement et soins Hautes-Pyrénées	2 903 997	156 720
Hôpital d'Astugue Centre de réadaptation Le Montaigu	91 223	49 408
Hôpital de Tarbes et Vic - CHB Centre hospitalier de Bigorre	2 139 312	135 937
Hôpitaux de Lannemezan	0	136 086
IME - Institut médico éducatif Jean-Marie Larrieu	244 981	44 863
Paralysés de France	1 612 523	134 293
Père le Bideau MECS Saint Joseph	786 770	55 254
<b>Sanitaire et Social</b>	<b>10 624 345</b>	<b>1 146 561</b>
ARGELÈS-GAZOST - EHPAD Canarie Vieuzac	946 681	206 047
GALAN - Accueil du Frère Jean - Maison de retraite	1 466 545	125 339
GROUPE SCAPA - EHPAD Horgues, St-Laurent, etc...	8 277 908	466 114
MARIE SAINT-FRAI Hôpital Notre Dame Douleurs - maison de retraite	4 382 493	393 134
MAUBOURGUET - EHPAD Résidence Emeraude	2 463 864	162 301
RABASTENS-DE-BIGORRE - EHPAD Curie Sombres	3 039 362	248 967
<b>Maisons de Retraite</b>	<b>20 576 852</b>	<b>1 601 902</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>259 334 279</b>	<b>16 626 585</b>



# Remerciements

---

Des photos illustrant ce document mettent en scène des personnes, collaborateurs, habitants, institutionnels ou partenaires. Nous tenons à les remercier.

Nous remercions également tous les collaborateurs du Département des Hautes-Pyrénées qui, par leur contribution, ont permis la réalisation de ce document.



# Crédits

---

**Directrice de la publication :** Chantal BAYET - **Directrice de la communication :** Valérie GAVOIS-LAMBERT  
- **Chef de projet :** Michel AUSINA - **Rédaction :** Michel AUSINA, Services du Département - **Rapport Financier :** Anne-Laure TREUIL, Alexandre CASSAGNE, Jean MUR, Pascal SAUREL - **Relecture :** Pascal SAUREL, Valérie GAVOIS-LAMBERT, Sylvie CHEMINADE, Julien COURDESSES, Noël PEREIRA DA CUNHA - **Création graphique et mise en page :** Direction de la communication du Département des Hautes-Pyrénées - **Crédits photos :** Laurent GAITS, Pierre MEYER/AE MEDIAS, Laurent PEYRE, Enduroworldseries, stocklib - **Impression :** Conseil Imprime Group.

Impression Mai 2022



Tous les papiers se trient et se recyclent







## **Département des Hautes-Pyrénées**

6, rue Gaston Manent - CS 71324 65013 Tarbes Cedex 9

Tél. 05 62 56 78 65

[hautespyrenees.fr](http://hautespyrenees.fr)